

RAPPORT ANNUEL SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

2025



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES ENCADRES	4
LISTE DES FIGURES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	7
I. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNIF	9
II. INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE	10
2.1. ACCES AUX SERVICES FINANCIERS	10
2.1.1. Inclusion financière et autonomisation des femmes	10
2.1.2. Facilitation de l'accès des populations vulnérables aux services financiers	10
2.1.3. Campagne nationale de promotion de la bancarisation	11
2.1.4. Initiatives d'épargne et de crédit en milieu rural	12
2.1.5. Initiatives en faveur du financement du secteur agricole	21
2.1.6. Initiatives en faveur du financement dans la filière cacaoyère	16
2.2. FINANCE NUMÉRIQUE	24
2.2.1. Initiatives des acteurs du secteur public	24
2.2.2. Initiatives des acteurs du secteur privé	31
2.3. EDUCATION FINANCIERE ET PROTECTION DES CLIENTS	35
2.3.1. Campagne d'éducation financière des populations des régions du N'Zi et du Gbêkê	35
2.3.2. Campagne multicanale en éducation financière	40
2.3.3. Renforcement des capacités en Education Financière des populations rurales de Soubré	43
2.3.4. Renforcement des capacités et inclusion financière des bénéficiaires du projet Bla Ni Agba	45
2.4. REGLEMENTATION ET FISCALITE	46
2.4.1. Cadre réglementaire relatif à l'Interopérabilité du Système de Paiement Instantané (PI- SPI)	46
2.4.2. Agrément des fintechs et sécurisation des paiements électroniques	46
III. PERFORMANCE DES SECTEURS D'ACTIVITES ET EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIERE	49
3.1. PERFORMANCE DES SECTEURS D'ACTIVITES	49
3.1.1. Secteur des Emetteurs de Monnaie Electronique (EME)	49
3.1.2. Secteur Bancaire	50
3.1.3. Secteur de la microfinance	50

3.1.4	Secteur de la micro assurance	51
3.2.	EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIERE	52
3.2.1	Accès aux produits et services financiers	52
3.2.2	Utilisation des produits et services financiers	55
3.2.3	Qualité des services financiers.....	56
3.3.	ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE L'INCLUSION FINANCIERE DU COTE DE L'OFFRE.....	59
3.3.1	Accès aux produits et services financiers.....	59
3.3.2	Utilisation des produits et services financiers	60
3.4.	ANALYSE DE L'INCLUSION FINANCIERE DU COTE DE LA DEMANDE A PARTIR DES MICRODONNEES DU GLOBAL FINDEX 2024.....	61
3.4.1	Évolution de l'inclusion financière	61
3.4.2	Niveau d'inclusion financière	61
3.4.3	Usage des services financiers	62
3.4.4	Inégalités d'accès	62
3.4.5	Déterminants de l'inclusion financière	64
3.4.6	Contraintes à l'inclusion financière.....	64
	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	66
	ANNEXES.....	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Calendrier des rencontres du CNSMO et Groupes de Travail en 2025.....	10
Tableau 2 : Situation des prêts octroyés (en FCFA) par le PGNFNFD à fin 2025.....	13
Tableau 3 : Données relatives au PFSP au titre de l'année 2025.....	10
Tableau 4 : Situation des AVEC mises en place pour la période 2025.....	18
Tableau 5 : Contribution du projet ProFinA en termes d'inclusion financière à fin 2025.....	19
Tableau 6 : Synthèse des données – programme cocooperation (ex FCIP).....	20
Tableau 7: Données sur les AVEC mis en place par SOCODEVI en 2025.....	21
Tableau 8 : Quelques initiatives et partenariats majeurs.....	32
Tableau 9 : Répartition des fournisseurs de services financiers numériques (au 28/02/2026).....	48
Tableau 10 : Répartition des plaintes par type d'institution financière en 2025.....	56
Tableau 11 : Plaintes enregistrées par produits et services financiers en 2025.....	57
Tableau 12 : Nombres de personnes formées sur l'outil d'éducation financière "edufina".....	58
Tableau 13 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur de la microfinance.....	69
Tableau 14 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur bancaire.....	70
Tableau 15 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur des EME.....	71

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Etude diagnostique des normes sociales de genre.....	11
Encadré 2: Renforcement de la viabilité économique des communautés cacaoyères.....	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Paiements des bourses 2025 des étudiants à fin décembre 2025.....	28
Figure 2 : Paiements des frais de mission en 2025 selon le mode de règlement.....	29
Figure 3 : Répartition des paiements d'impôts via la plateforme e-impôts selon le mode de paiement en 2025.....	30
Figure 4 : Nombre de fournisseurs de services financiers par type sur la période 2019-2025.....	52
Figure 5 : Nombre de points d'accès aux services financiers bancaires.....	53
Figure 6 : Répartition des points de service bancaire Côte d'Ivoire, 2024.....	36
Figure 7 : Evolution du nombre de clients et points de services des SFD (2019-2025).....	54
Figure 8 : Evolution des points de service et du taux d'activité (2019_2025).....	54
Figure 9 : Evolution du nombre des comptes de Mobile Money (en millions).....	55
Figure 10 : Volume et valeur des transactions via Mobile Money.....	55
Figure 11 : Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd).....	59
Figure 12 : Taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg).....	59
Figure 13 : Evolution de l'utilisation des produits et services financiers.....	60
Figure 14 : Taux d'inclusion financière.....	61
Figure 15 : Structure des comptes.....	61
Figure 16 : Utilisation des services financiers.....	62
Figure 17 : Inclusion financière par zone.....	62
Figure 18 : Inclusion financière par genre.....	63
Figure 19 : Inclusion financière par quintile de revenu.....	63
Figure 20 : Déterminants de l'inclusion financière (effets marginaux).....	64
Figure 21 : Contraintes à l'inclusion financière.....	64

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACCD	: Agence Comptable Centrale des Dépôts
AVEC	: Association de Valorisation de l'Entraide Communautaire
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
AFI	: Alliance for Financial Inclusion
APIF-CI	: Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire
BCEAO	: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CB	: Commission Bancaire
CCDIF	: Comité de Consolidation des Données sur l'Inclusion Financière
CNSMO	: Comité National de Suivi et de Mise en Œuvre des Stratégies d'Inclusion Financière
DSFD	: Direction des Systèmes Financiers Décentralisés
DAB	: Distributeur Automatique de Billets
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EME	: Emetteur de Monnaie Electronique
FNCE	: Fichier National des Commerçants et Entrepreneurs
GAB	: Guichet Automatique de Billets
GIM	: Groupement Interbancaire Monétique
GT	: Groupes de Travail
FSF	: Fournisseur de Services Financiers
FSP	: Fournisseur de Services de Paiement
IF	: Institution Financière
KYC	: Know Your Customer
MSC	: MicroSave Consulting
OQSF-CI	: Observatoire de la Qualité des Services Financiers
PE	: Petites Entreprises
PFSP	: Programme Filets Sociaux Productifs
PGNFNFD	: Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNEF	: Programme National d'Éducation Financière
PND	: Plan National de Développement
PPRC	: Programme Pays de Renforcement des Capacités
TPE	: Terminaux de Paiements Electroniques
SFD	: Système Financier Décentralisé
SFN	: Services Financiers Numériques
SNIF	: Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
SRIF	: Stratégie Régionale d'Inclusion Financière
TPE	: Très Petites Entreprises
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



APIF CI

AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION
FINANCIERE DE CÔTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

L'économie mondiale a continué d'afficher une croissance modérée en 2025, dans un contexte marqué par des incertitudes géopolitiques, des tensions commerciales persistantes, ainsi que des ajustements monétaires et financiers post pandémie. Selon les principales institutions internationales¹, la croissance mondiale a été estimée à environ 3,2 % en 2025, stable mais restant en deçà de la moyenne historique d'avant la crise de la Covid 19. Cette performance reflète une reprise plus lente de l'investissement et une demande extérieure moins dynamique, dans un environnement caractérisé par des risques de chocs externes (guerres, perturbations commerciales) et une inflation encore volatile dans certaines régions. Les projections pour 2026 suggèrent que cette croissance pourrait se maintenir autour de 3,1 %, soulignant une trajectoire de croissance modérée mais continue malgré les défis structurels auxquels l'économie mondiale est confrontée.

En Afrique subsaharienne, la croissance a montré une certaine résilience en 2025, portée par une reprise progressive de la consommation privée, des investissements publics et une lente détente des pressions inflationnistes dans plusieurs économies. Le taux de croissance régional devrait se situer autour de 3,7 % à 3,8 % en 2025, légèrement supérieur à celui de 2024, malgré des contraintes persistantes telles que l'endettement élevé, l'accès limité au financement et des défis structurels. Les projections pour 2026 anticipent une accélération à environ 4,2 %, reflétant une amélioration graduelle des conditions macroéconomiques et une diversification accrue des économies locales.

La Côte d'Ivoire a continué de se démarquer en 2025 avec une performance économique robuste par rapport à la moyenne régionale. Après une croissance de 6,0 % en 2024, la Côte

d'Ivoire a maintenu une dynamique soutenue en 2025, avec une croissance du PIB estimée à environ 6,3 %, portée par le dynamisme du secteur agricole (cacao, café, noix de cajou), l'essor des activités dans les secteurs pétrolier et gazier, ainsi que l'expansion des services et des infrastructures. Cette performance place le pays parmi les économies les plus dynamiques de la région subsaharienne. Les données disponibles suggèrent une inflation maîtrisée autour de 3 % à 3,5 %, proche de l'objectif de convergence monétaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, et une amélioration progressive des équilibres externes. Pour 2026, les projections indiquent une croissance maintenue à un niveau élevé, autour de 6,4 %, soutenue par la poursuite des investissements publics et privés ainsi que par la diversification économique du pays.

Dans ce contexte, l'inclusion financière apparaît comme un levier essentiel pour que la croissance bénéficie à tous. A cet égard, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, via l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), a poursuivi la mise en œuvre des initiatives en faveur de l'accès des populations aux services financiers.

Le présent rapport, qui expose les principales initiatives menées en 2025, s'articule autour de trois axes :

- **le cadre institutionnel de mise en œuvre de la SNIF ;**
- **les initiatives en faveur de l'inclusion financière ;**
- **la performance des secteurs d'activité et l'évolution des indicateurs d'inclusion financière.**

¹ Fonds Monétaire International, Banque mondiale



**« CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN
ŒUVRE DE LA SNIF »**

I- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNIF

La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), dont l'élaboration a été coordonnée dans une approche participative par l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) avec l'ensemble des acteurs, a été adoptée par le Gouvernement ivoirien au Conseil des Ministres en date du 15 mai 2019.

Cette stratégie qui vise à faciliter l'accès des populations, dont notamment les plus vulnérables, aux produits et services financiers s'inscrit dans un cadre régional défini par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers la Stratégie Régionale d'Inclusion financière (SRIF) adoptée le 24 juin 2016.

Dans le cadre du suivi de la mise œuvre de la SNIF 2019-2024, il a été mis en place le Comité National de Suivi de la Mise en Œuvre des stratégies d'inclusion financière (CNSMO) dont la mission principale est d'assurer la coordination et le suivi des actions ainsi que l'articulation entre les initiatives nationales et régionales en matière d'inclusion financière.

Le CNSMO dont la présidence est assurée par l'APIF est constitué d'un Secrétariat Exécutif et de quatre (04) Groupes de Travail intervenant sur les thématiques ci-après :



Au cours de l'exercice 2025, deux (02) sessions du CNSMO ont été tenues. Il s'agit des 9ème et 10ème session qui se sont déroulées respectivement le 23 avril 2025 et le 10 décembre 2025. Ces sessions ont été le cadre d'échanges sur le projet de termes de références de la prochaine stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF 2026-2030) et sur le rapport de mise en œuvre du plan d'actions 2019-2024 de la SNIF à fin décembre 2025. Le bilan présenté à fin décembre 2025 a fait ressortir un taux d'exécution des activités de 56%. En ce qui concerne les groupes de travail, des consultations à distance des rencontres en ligne et en présentiel ont été organisées

autour des feuilles de route. Chaque groupe a tenu deux (2) sessions au cours de l'année. Aussi, le Comité pour la Consolidation des Données d'Inclusion Financière (CCDIF) a également tenu sa session sur la collecte et la complétion des données sur l'inclusion financière, notamment le 30 septembre 2025.

Le CCDIF est un organe technique au même titre que les Groupes de Travail du CNSMO et représente un cadre de coordination et d'échange d'informations entre les parties prenantes. Il traite les problématiques liées aux données et vise à faciliter leur collecte en vue du suivi des progrès réalisés en matière d'inclusion financière.

Les principaux sujets qui ont été traités au cours des sessions du CNSMO sont relatifs à :

- l'état de mise en œuvre du plan d'actions la SNIF ;
- la revue des actions prioritaires et perspectives ;
- l'état de mise en œuvre du Programme National d'Education Financière (PNEF) ;
- l'état d'avancement des projets liés à la SRIF ;
- au partage d'informations relatives aux initiatives en faveur de l'inclusion financière.

Le point relatif aux réunions du CNSMO, des groupes de travail et du CCDIF au cours de l'année 2025 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Calendrier des rencontres du CNSMO et Groupes de Travail en 2025

	Nombre de réunions prévues	Nombre de réunions réalisées
Secrétariat Exécutif CNSMO	02	02
Groupe de travail n°1 : « Produits et canaux de distribution »	04	02
Groupe de travail n°2 : « Développement de la finance numérique »	04	02
Groupe de travail n°3 : « Protection des clients et éducation financière »	04	02
Groupe de travail n°4 : « Réglementation et politique fiscale »	04	02
Comité de consolidation des données sur l'inclusion Financière	02	01

Source : APIF





**« INITIATIVES EN FAVEUR
DE L'INCLUSION FINANCIERE »**

II- INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE

2.1. ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

2.1.1. Inclusion financière et autonomisation des femmes

Dans le cadre de l'appui à l'autonomisation des femmes, des mécanismes sont mis à la disposition des femmes par le Gouvernement, notamment le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement (PGNFNFD) piloté par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant en collaboration avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Le projet vise spécifiquement à (i) financer les activités génératrices de revenus des femmes par le biais des institutions de microfinance ; (ii) permettre l'accès au crédit des femmes ; (iii) sensibiliser les femmes à l'épargne afin d'encourager et promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Le PGNFNFD a bénéficié d'un financement de 146 000 000 FCFA à destination des Institutions Financières (IF). Les informations provisoires à fin 2025 sur ces prêts sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Situation des prêts octroyés (en FCFA) par le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement à fin 2025

Institutions Financières	Montant octroyé par l'État aux IF	Montant des prêts octroyés par les IF	Nombre de bénéficiaires	Taux de remboursement	Observations
MUCREFBO SOUBRE	20 000 000	20 000 000	72	96%	Remboursements en cours
CMEC N'Zianouan	3 000 000	3 000 000	10	87%	Remboursements en cours
Groupe d'Épargne et de Soutien en Côte d'Ivoire (GESCI)	63 000 000	35 050 000	155	79%	Mise à disposition des fonds par l'Etat fin août 2024. Mise en place des prêts en cours
MUCREFBO Odienné	60 000 000	24 000 000	54	54%	Mise à disposition des fonds par l'Etat fin août 2024. Mise en place des prêts en cours
TOTAL	146 000 000	82 050 000	291	79,02%	Au 31 décembre 2025

Source : PGNFNFD

Encadré 1 : Etude diagnostique des normes sociales de genre

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) a organisé, le 24 juillet 2025 à Abidjan, un atelier de restitution d'une étude diagnostique sur les normes sociales de genre, réalisée avec l'appui du cabinet Genesis Analytics. Cette étude vise à mieux comprendre les obstacles à l'inclusion financière des femmes afin de proposer des actions adaptées.

Les résultats montrent que, malgré des progrès dans la prise en compte des femmes par les institutions financières, les offres restent encore insuffisamment adaptées à leurs besoins. Les services financiers digitaux et les systèmes communautaires comme les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC) suscitent toutefois un fort intérêt chez les femmes.

L'étude met surtout en évidence trois normes sociales majeures freinant l'autonomie financière des femmes : la faible acceptation de leur indépendance économique, la priorité donnée aux responsabilités familiales, et les restrictions liées à l'accès à la propriété et aux ressources productives. Ces facteurs limitent leur accès aux services financiers et influencent également les pratiques des institutions financières.

Face à ces constats, plusieurs recommandations ont été formulées : renforcer les politiques publiques inclusives, adapter davantage les produits financiers aux réalités des femmes, et développer des actions d'éducation financière, d'accompagnement et de sensibilisation pour lever les barrières socioculturelles.

En somme, l'étude souligne la nécessité d'une approche coordonnée entre acteurs publics, financiers et sociaux pour favoriser une inclusion financière durable des femmes en Côte d'Ivoire.



2.1.2. Facilitation de l'accès des populations vulnérables aux services financiers

Le Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) est une initiative du Gouvernement ivoirien qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS).

Il vise l'amélioration des conditions de vie des ménages ciblés parmi les plus pauvres du milieu rural, tant du point de vue de la consommation que de l'accès aux services sociaux de base.

Il consiste en l'octroi, sur trois (03) ans, d'allocations trimestrielles non remboursables d'un montant de 36 000

FCFA (soit 144 000 FCFA par an).

Par son mécanisme de transfert utilisé pour lesdites allocations, notamment le paiement au moyen des téléphones portables offerts aux ménages vulnérables concernés, il contribue au renforcement de l'inclusion financière en permettant aux bénéficiaires de disposer d'un compte de monnaie électronique.

Le tableau ci-dessous met en exergue la contribution du PFSP à l'inclusion financière en termes de nombre de bénéficiaires selon le genre, de montants transférés et de nombre de comptes particuliers ouverts.

Tableau 3 : Données relatives au PFSP au titre de l'année 2025

Nombre de bénéficiaires actifs	Femmes	130 053
	Hommes	169 947
	TOTAL	300 000
Montant total transféré à fin 2025 aux bénéficiaires actifs (y compris subvention de sortie payées à des ménages sortants)		40 680 000 000 FCFA
Nombre d'anciens comptes électroniques (mobile money) ouverts pour les bénéficiaires sur la période 2017- 2024		457 000
Nombre de nouveaux comptes électroniques (mobile money) ouverts pour les bénéficiaires en 2025		70 000

Source : PFSP



2.1.3. Campagne nationale de promotion de la bancarisation

Dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) organise, depuis 2016, des campagnes de sensibilisation à l'endroit des populations. En 2025, cette initiative s'est appuyée sur la cartographie de la bancarisation réalisée en 2023, afin de cibler des zones à faible taux de bancarisation mais disposant d'un niveau de revenu relativement élevé.

À ce titre, la campagne s'est déroulée du 28 juillet au 3 août 2025 dans trois régions : l'Iffou, la Mé et le Bounkani, sous le thème : « Des services financiers qui répondent aux besoins des populations ». Elle a été précédée d'une mission de prospection réalisée du 14 au 18 juillet 2025.

L'objectif général de cette campagne était de sensibiliser les populations à l'utilisation des services financiers et de favoriser l'ouverture de comptes. De manière spécifique, il s'agissait d'organiser des rencontres avec les parties prenantes (banques, systèmes financiers décentralisés, émetteurs de monnaie électronique et populations), de présenter les services financiers de base et innovants, et de mettre en lumière les dispositifs mis en place par l'État et les acteurs du système financier pour améliorer la satisfaction des usagers.

Dans la région de l'Iffou, les activités se sont tenues du 29 juillet au 1er août 2025 dans plusieurs localités, notamment M'Bahiakro, Prikro, Ouellé et Daoukro. Elles ont permis l'ouverture de 545 comptes, dont 80 auprès des émetteurs de monnaie électronique, ainsi que l'enregistrement de plus de 100 promesses d'ouverture de comptes.

Dans la région de la Mé, la campagne s'est déroulée du 29 au 31 juillet 2025, avec des animations dans les principaux marchés d'Adzopé et une journée de sensibilisation à la Préfecture. Au total, 89 comptes ont été ouverts, dont 51 comptes bancaires et 38 comptes de monnaie électronique.



S'agissant de la région du Bounkani, les activités se sont également tenues du 29 juillet au 1er août 2025 dans les localités de Doropo, Bouna, Téhini et Nassian. Cette étape a enregistré l'ouverture de 89 comptes, dont 7 comptes bancaires et 82 comptes de monnaie électronique.

Au total, la campagne a permis l'ouverture de plus de 723 comptes, traduisant un engouement réel des populations pour les services financiers, notamment digitaux.

À l'issue de cette opération, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment : le renforcement de l'implication du corps préfectoral dès la

phase de prospection, l'amélioration de la mobilisation des populations à travers des partenariats avec des organisations telles que CARE International, l'encouragement à l'implantation des institutions financières dans les zones visitées, la poursuite des actions de sensibilisation par l'ACCD, ainsi que l'organisation régulière d'activités de proximité dans les marchés.

Malgré certaines difficultés, la campagne a globalement atteint ses objectifs et a suscité un fort intérêt des parties prenantes, qui ont exprimé le souhait de voir cette initiative se pérenniser dans leurs régions.



2.1.4. Initiatives d'épargne et de crédit en milieu rural

L'ONG CARE International est une organisation internationale fondée en 1945. Son objectif principal est de lutter contre la pauvreté et de fournir une assistance humanitaire dans le monde entier. CARE se concentre particulièrement sur les besoins des femmes et des enfants, reconnaissant que l'amélioration de leur situation est essentielle pour le développement durable des communautés.

L'ONG CARE s'engage à soutenir les personnes les plus démunies en favorisant la création d'Associations de Valorisation

de l'Entraide Communautaire (AVEC), dirigées par et pour les populations les plus vulnérables. Ses interventions se concentrent sur les zones rurales et péri-urbaines, dans le but de lutter contre l'extrême pauvreté et de garantir l'accès aux droits fondamentaux.

À fin 2025, vingt un milles deux cent quatre-vingt-treize (21 293) AVEC ont reçu un prêt d'une valeur de 8 091 526 831 F CFA auprès d'institutions financières.

Le tableau ci-dessous met en exergue les données relatives aux initiatives de CARE en vue de favoriser l'inclusion financière des populations rurales, notamment les AVEC.

Tableau 4 : Situation des AVEC mises en place pour la période 2025

	Information sur les AVEC	Données en 2025
Situation Globale des AVEC depuis le début à ce jour.	Nombre d'AVEC mise en place	21 293
	Nombre de membres (Total)	539 363
	Femmes	382 948
	Hommes	156 415
	Epargne cumulée des AVEC à ce jour (FCFA)	13 716 040 781 F CFA
	Montant de Solidarité à ce jour (FCFA)	893 746 390 F CFA
	Crédit octroyé par les AVEC aux membres à ce jour (FCFA)	8 091 526 831 F CFA
Situation des AVEC avec lesquelles CARE CIV a travaillé en 2025 dans le cadre la mise en œuvre des Projets	Nombre total d'AVEC bénéficiaires des activités CARE CIV en 2025 (anciennes & Nouvelles)	5910
	Nombre total de membres (H/F)	151 991
	Dont Femmes	117 074
	Nombres de nouvelles AVEC créées en 2025	2 127
	Nombre total de membres de nouvelles AVEC (H/F)	49808
	Dont Femmes	39572
Bancarisation en 2025	Nombre Total d'AVEC bancarisées à fin 2025 (2517 Advans & 17 ECOBANK)	2534
	Cumul des épargnes des AVEC Bancarisées à fin 2025	952 799 124 F CFA
	Nombre d'AVEC financées en 2025	232
	Information sur les AVEC	Données en 2025
	Nombre de crédits octroyés par ADVANS en 2025	246
	Montant des Crédits octroyés par ADVANS en 2025	1 184 520 450 F CFA
Solutions Digitales	REUNION D'EPARGNE ET INCLUSION FINANCIERE - CARE déploie une solution digitale Dreamsave qui facilite la tenue des réunions, la transparence des transactions et automatise l'évaluation des performances des AVEC. Elle génère des données de Credit Scoring pour la connexion aux IMF pour l'octroi de crédits PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE CARE - CARE collabore avec les fintechs DJAMO et JULAYA pour le paiement des frais de participations aux activités de CARE dans la mise en œuvre de ses activités - Dans le cadre du projet PIF, une collaboration MTN Money permet aux partenaires du projet de recevoir le financement de leurs activités via cette plateforme PERSPECTIVES - L'initiative du « Credit Sprint » de l'approche Women Centered Design pour améliorer le produit crédit existant d'Advans - Un MOU avec REMUCI pour offrir plus d'options de produits adaptés aux AVEC - Un MOU avec OBA pour expérimenter l'écosystème Full Money Mobile des transactions des AVEC et augmenter l'accès au crédit des membres AVEC. - L'application MoussoBara pour faciliter l'alphabétisation digitale des membres des AVEC	

Source : CARE

2.1.5. Initiatives en faveur du financement du secteur agricole

• Projet de Promotion du Financement Agricole (ProFinA),

Dans le cadre du projet intitulé «Promotion du Financement Agricole» (ProFinA), soutenu par un financement de la GIZ, l'APIF a collaboré avec le Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et des Productions vivrières pour optimiser l'offre de services financiers adaptés aux agriculteurs et aux acteurs économiques des zones rurales. Cette initiative vise à renforcer l'accès au financement et à soutenir le développement durable des activités agricoles.

À fin 2025, le nombre total de bénéficiaires s'établit à 93 192, contre 92 751 à fin 2024, soit une progression de 441 bénéficiaires (+0,48 %). Cette évolution modérée recouvre des dynamiques différenciées selon les cibles. Les producteurs individuels enregistrent une hausse limitée (+176), traduisant une stabilisation de cette catégorie, tandis que les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et les PME Agricoles (PMEA) affichent une progression plus soutenue (+265), représentant près de 60 % des nouveaux bénéficiaires.

Parallèlement, le volume des financements octroyés a connu une augmentation

significative, passant de 30,12 milliards FCFA à fin 2024 à 57,90 milliards FCFA à fin 2025, soit une hausse de 27,78 milliards FCFA (+92 %). Cette forte progression des montants contraste avec la faible croissance du nombre de bénéficiaires.

L'analyse croisée met en évidence un niveau moyen de financement relativement élevé par bénéficiaire additionnel (environ 63 millions FCFA), traduisant une orientation vers des financements plus structurés et de plus grande envergure, notamment en faveur des OPA/PMEA.

Dans l'ensemble, le projet ProFinA en 2025 se caractérise par une montée en puissance des volumes financiers mobilisés et une réorientation progressive vers des acteurs agricoles structurés, à fort potentiel économique. Toutefois, la faible progression du nombre de bénéficiaires souligne la nécessité de renforcer les mécanismes d'accès au financement en faveur des petits producteurs, afin de concilier impact économique et inclusion financière.

Le tableau ci-dessous résume la contribution du projet en termes d'inclusion financière en Côte d'Ivoire à fin 2025.

Tableau 5 : Contribution du projet ProFinA en termes d'inclusion financière à fin 2025

Année	Fin 2025	Fin 2024	En 2025
Producteurs	92 079	91 903	176
OPA/PMEA	1 113	848	265
Total	93 192	92 751	441

Source : ProFinA

² En 2025, quatre (04) produits financiers digitalisés. 13 494 bénéficiaires formés en éducation financière contre 7 598 bénéficiaires en 2024.

• **Programme Cocooperation
(Ex FCIP)**

Le Programme d'Investissement pour les Sociétés Coopératives et les Vergers Cacaoyers (FCIP) est une initiative conjointe de IDH (The Sustainable Trade Initiative) et du Conseil du Café-Cacao, qui en assure le cofinancement. Ce programme vise à améliorer la sécurisation et la gestion des revenus des acteurs de la filière café-cacao, notamment à travers l'accélération de la digitalisation des paiements.

L'APIF-CI, en tant que membre du comité de pilotage, contribue à l'orientation stratégique du programme.

Par ailleurs, IDH est une organisation internationale basée aux Pays-Bas, qui mobilise des acteurs publics et privés pour promouvoir des chaînes de valeur agricoles durables et inclusives, avec un accent sur l'amélioration des revenus, de l'emploi et de l'environnement dans plusieurs pays.

À fin 2025, 25,3 milliards de FCFA ont été octroyés en prêt à l'endroit des sociétés coopératives, des producteurs et Association pour la Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC).

Le tableau ci-dessous met en exergue les données relatives aux initiatives de l'ONG IDH en vue de favoriser l'inclusion financière dans le secteur agricole.

Tableau 6 : Synthèse des données – programme cocooperation (ex FCIP)

Rubrique	Détails
Initiatives développées en matière de services financiers dans le secteur agricole	• Produits financiers agricoles développées : ○ Crédits intrants ○ Fonds de roulement pour les sociétés coopératives ○ Crédit diversification ○ Crédit équipement • Digitalisation des services financiers : ○ Solution USSD hors connexion internet permettent l'ouverture de comptes et d'effectuer des transactions financières via application mobile • Intégration de produits d'assurance : ○ Assurance décès ○ Assurance maladie
Nombre de nouveaux comptes d'épargne ouverts	• 12 775 nouveaux comptes ouverts
Volume de prêts accordés	• Plus de 20 milliards FCFA mobilisés au profit de 120 sociétés coopératives • 5,3 milliards FCFA orientés vers 42 421 producteurs et 447 AVEC • Volume global mobilisés : 25,3 milliards FCFA
Taux de remboursement	• BAOBAB : 98,55% • Advans : 100 % • AMIFA : 100%

Source : IDH

2.1.6. Initiatives en faveur du financement dans la filière cacaoyère

• Projet Initiative Femmes Communautés Cacaoyères (IFCC)

Le projet Initiative Femmes Communautés Cacaoyères (IFCC) est mis en œuvre par Socodevi et la Fondation Paul Gérin-Lajoie avec le financement d’Affaires mondiales Canada (AMC) et les entreprises privées cacaoyères et chocolatières, pour une durée de 5 ans (2022-2027). Ce projet a pour objectif ultime d’améliorer les conditions de vie des communautés cacaoyères de l’Est et du Centre-Ouest de la Côte d’Ivoire (régions de La Mé, l’Indénié-Djuablin, l’Agnéby-Tiassa, la Marahoué, du Guémon, du Haut-Sassandra, la Nawa, du Gbôklè, du Lôh-Djiboua), en particulier de 3,500 femmes et de 1,500 jeunes filles. Il a donc placé l’éducation et l’inclusion financière au cœur de ses interventions communautaires afin de répondre aux questions liées à leurs autonomisations économiques. À travers la mise en place et l’animation d’Association de Valorisation d’Épargne et de Crédit (AVEC), l’IFCC a permis aux femmes et aux jeunes filles d’accéder à un mécanisme financier solidaire.

• Données sur les AVEC

À ce jour, Socodevi appuie 233 AVEC dans le cadre de l’IFCC, regroupant 3820 femmes et 1 573 jeunes filles. Ces AVEC comptent également 557 hommes parmi leurs membres. Elles ont permis de mobiliser à ce jour une épargne collective de 668 677 133 FCFA, démontrant ainsi la capacité des femmes et des jeunes filles à gérer efficacement leurs finances et à constituer un fonds commun pour leurs besoins.

Les AVEC, via les prêts octroyés, constituent un levier important pour le développement économique local. En effet, 5 121 prêts ont été contractés, représentant un montant total de 338 184 906 FCFA. Ces résultats sont le fruit de la promotion de l’épargne, de l’accès au crédit et des formations en littérale financière menées par Socodevi dans le cadre du projet IFCC.

Le tableau ci-dessous présente les données sur les AVEC mises en place.

Tableau 7: Données sur les AVEC mis en place par SOCODEVI en 2025

	Informations sur les AVEC	Données
Situation des AVEC mises en place et/ou soutenues par Socodevi depuis le début du projet IFCC à ce jour	Nombre d'AVEC mises en place	233
	Nombre de membres (Total)	5 950
	Nombre de femmes/jeunes filles	5 393
	Nombre d'hommes	557
	Epargne cumulée des AVEC à ce jour (FCFA)	668 677 133
	Montant de la Solidarité à ce jour (FCFA)	49 509 248
	Crédit octroyé par les AVEC aux membres à ce jour (FCFA)	338 184 906
	AGR mises en place grâce aux AVEC	1 080
Bancarisation	Nombre total d'AVEC mise en lien avec les microfinances (UNACOOPEC)	100
Solutions digitales	Dans le cadre du projet IFCC, SOCODEVI s'appuie sur les solutions fintech Wave et JULAYA pour faciliter le paiement des frais de participation des membres des AVEC aux activités. Par ailleurs, les services d'Orange Money sont également mobilisés pour les transactions liées à la mise en œuvre des activités.	

Source : SOCODEVI

Encadré 2: Renforcement de la viabilité économique des communautés cacaoyères

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), dans le cadre du projet ENACTE, ont organisé le 5 décembre 2025 à Abidjan un atelier de co-construction de modèles économiques au profit des communautés cacaoyères de Soubré (région de la Nawa).

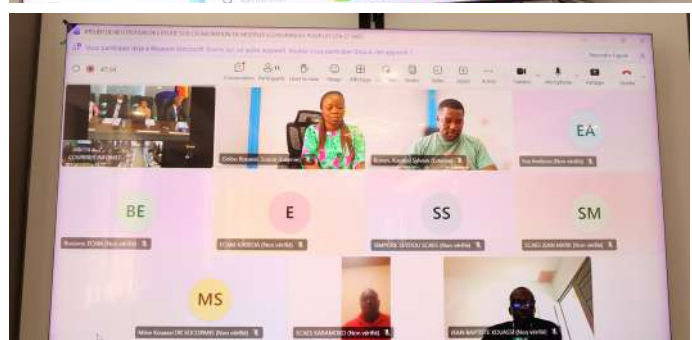
Cet atelier visait à renforcer la résilience économique des populations à travers leur inclusion financière. Il a permis d'analyser les données issues du terrain concernant les Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC), les Groupes de Travailleurs Agricoles (GTA) et une institution de microfinance, à l'aide d'une analyse SWOT.

Les résultats ont révélé que, malgré leur potentiel financier, les AVEC et les GTA restent faiblement structurés et peu formalisés, avec des risques importants liés à la gestion, à la sécurité des fonds et au cadre juridique. Les AVEC souffrent notamment de la faible sécurisation de l'épargne et de risques de fraude, tandis que les GTA font face à un manque d'organisation, d'encadrement juridique et d'équipements.

L'atelier a abouti à l'élaboration d'un modèle économique et d'un plan d'actions visant leur intégration au système financier formel. Les principales recommandations portent sur la formalisation des organisations, la création de fonds de solidarité, le développement de produits financiers adaptés par les SFD et l'adoption d'outils digitaux pour sécuriser les transactions.

À travers le projet ENACTE, l'APIF-CI et l'OIT ambitionnent d'accroître les revenus des producteurs de cacao, de structurer durablement les mécanismes de financement communautaire et de faciliter l'accès des populations rurales aux services financiers.





2.2. FINANCE NUMERIQUE

2.2.1. Initiatives des acteurs du secteur public

a. Étude pour la mise en place d'un bureau d'innovation des fintechs

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF CI), avec l'appui du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), a initié une étude visant la création d'un Bureau d'innovation des Fintechs. Ce dispositif se présente comme un cadre d'accompagnement technique et stratégique destiné à encadrer les start-ups, stimuler l'innovation et favoriser le développement des services financiers numériques inclusifs.

Dans ce cadre, le cabinet MicroSave Consulting (MSC) a été recruté pour définir un modèle économique viable et durable pour le futur Bureau. Le lancement officiel de l'étude a eu lieu le 6 août 2024 à Abidjan, réunissant les principaux acteurs publics et privés de l'écosystème. Un atelier de réflexion organisé en décembre 2024 a permis d'affiner les orientations stratégiques.

Le 17 décembre 2025, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF CI) a organisé un atelier de restitution des résultats de cette étude relative à la mise en place d'un Bureau d'innovation dédié aux entreprises de Finance Technologique (FinTech).

La mission s'est articulée autour de trois axes : l'analyse de l'écosystème FinTech, l'identification des besoins du marché et la conception d'un modèle économique durable pour assurer l'autonomie et la pérennité du futur Bureau.

Le diagnostic a mis en évidence plusieurs défis, notamment un cadre réglementaire

contraignant, un faible accompagnement à la conformité, l'absence de mécanismes de financement adaptés et des difficultés d'accès aux infrastructures techniques (API). Toutefois, des atouts importants ont été relevés, tels que le dynamisme de l'écosystème, la maturité des services digitaux, la volonté d'innovation des institutions financières et la présence d'incubateurs et d'universités.

L'étude a également montré que les offres FinTech restent concentrées sur les paiements et transferts, laissant des opportunités dans des segments comme l'assurance, l'épargne, le crédit et l'investissement.

Le futur Bureau d'innovation se veut un cadre public-privé de référence visant à accélérer l'innovation financière, renforcer la confiance des régulateurs, favoriser l'inclusion financière et attirer partenaires et investisseurs. Il reposera sur un accompagnement technique structuré et un modèle économique équilibré pour garantir sa durabilité. La réussite du projet dépendra d'une collaboration étroite entre les acteurs publics, privés et l'ensemble des parties prenantes.

Les travaux ont abouti à la proposition d'un modèle économique structuré visant à garantir la viabilité du Bureau, renforcer la collaboration public-privé, diversifier les services financiers offerts et promouvoir des solutions innovantes, notamment en matière de cyber sécurité et de modernisation des processus bancaires. Le Bureau d'innovation devrait ainsi contribuer significativement au développement de la finance numérique et à l'amélioration de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.



b. Campagne nationale de promotion des services financiers numériques

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF CI) a pris part, le 16 septembre 2025 à Abidjan-Plateau, au lancement officiel de la campagne nationale de promotion des services financiers numériques, organisée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Prévue du 15 septembre au 15 octobre 2025, cette campagne vise à encourager les commerçants et les entrepreneurs à formaliser leurs activités et à adopter des solutions de paiement électronique, conformément aux dispositifs mis en place par l'État. Elle s'inscrit dans le cadre du décret n°2024-381 instituant la Carte de Commerçant et le Fichier National des Commerçants et Entrepreneurs (FNCE). Elle est conduite avec l'appui de plusieurs partenaires, dont l'APIF CI, afin de renforcer la légalité des activités, rassurer les usagers et promouvoir l'inclusion financière sur l'ensemble du territoire national.

La Carte de Commerçant constitue une véritable identité légale et professionnelle pour les acteurs du commerce et de l'entrepreneuriat. Délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, elle permet à son détenteur d'être automatiquement inscrit au FNCE, un registre national dédié à la centralisation des données des acteurs formels, contribuant ainsi à la lutte contre les activités illégales et la fraude.

Cette campagne a pour principaux objectifs de sensibiliser les acteurs économiques aux avantages de la Carte de Commerçant, de procéder à leur enrôlement et à leur immatriculation dans le FNCE, de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement électronique sécurisés (TPE, QR Code, mobile money), d'encourager la formalisation des petits commerçants et de renforcer l'éducation financière des populations.

Le processus d'obtention de la carte se déroule en deux phases : une étape digitale, comprenant le consentement par SMS et le paiement en ligne, suivie d'une phase d'enrôlement physique nécessitant la présentation de pièces justificatives (pièce d'identité, photo d'identité, RCCM ou attestation d'entrepreneur). Dans le cadre de cette campagne, la carte est proposée à un tarif promotionnel de 5 500 FCFA, contre 10 500 FCFA en temps normal, afin de faciliter l'adhésion du plus grand nombre.

Véritable levier d'inclusion financière, la Carte de Commerçant permet aux acteurs du secteur informel d'intégrer progressivement le système économique formel. Elle facilite leur identification, renforce leur crédibilité et améliore leur accès aux services financiers, notamment les comptes, le crédit, l'épargne et l'assurance. Elle favorise également l'adoption des paiements numériques, contribuant ainsi à la sécurisation des transactions et à la constitution d'un historique financier fiable, essentiel pour l'accès au financement.

Par ailleurs, elle soutient la formalisation des activités et l'intégration des commerçants dans les dispositifs publics d'appui. En outre, les détenteurs de la carte bénéficient d'opportunités supplémentaires, notamment l'accès à des facilités de crédit, à des financements adaptés ainsi qu'à des produits d'assurance, renforçant ainsi leur résilience économique.

Enfin, cette initiative s'inscrit dans la continuité des études menées par l'APIF CI en 2021 et 2023, en partenariat avec la Better Than Cash Alliance, en vue d'accélérer l'adoption des paiements numériques en Côte d'Ivoire.





c. Transformation digitale des flux de recettes et dépenses

• TrésorPay-TrésorMoney

La plateforme TrésorPay, associée au portefeuille électronique TrésorMoney, a été mise en place pour digitaliser les opérations financières du Trésor Public, notamment le paiement des bourses, des frais de mission et le recouvrement des recettes. Instituée en 2020 et renforcée par le Décret n°2024-272 du 08 mai 2024, elle s'inscrit dans la modernisation des finances publiques et la promotion de l'inclusion financière.

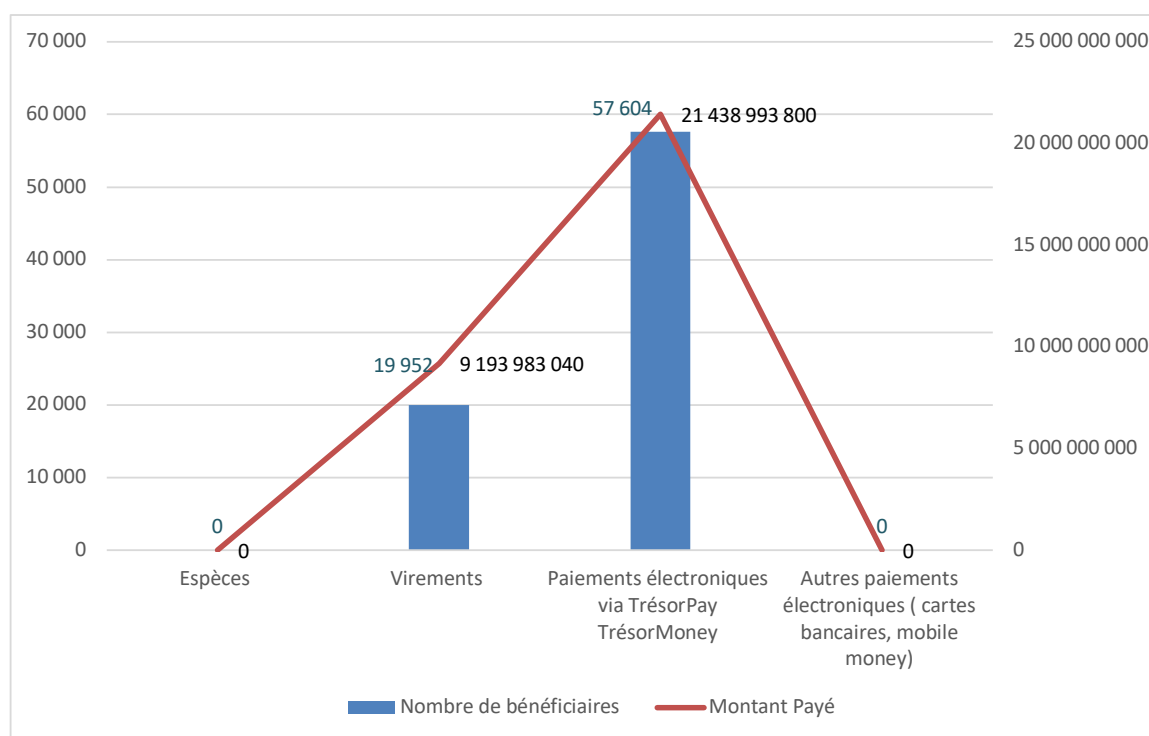
S'agissant des paiements de bourses en 2025, le dispositif enregistre une digitalisation

quasi totale, marquée par l'absence de paiements en espèces. Sur un total de 77 556 bénéficiaires pour un montant de 30,63 milliards FCFA, les paiements via TrésorPay dominent largement avec 74,04 % des bénéficiaires et 71,93 % des montants.

Les virements bancaires représentent, quant à eux, 25,96 % des bénéficiaires et 30,85 % des montants.

Au total, 76 887 bénéficiaires ont été effectivement servis pour un montant global de 29,80 milliards FCFA, confirmant le rôle central du dispositif TrésorPay-TrésorMoney dans la digitalisation des paiements publics en Côte d'Ivoire.

Figure 1 : Paiements des bourses 2025 des étudiants à fin décembre 2025



Source : APIF / PGSP / DGTCP

- **Instruments de paiement des frais de mission**

L'analyse des paiements des frais de mission en 2025 met en évidence une utilisation différenciée des modes de règlement selon le nombre de bénéficiaires et les montants exécutés.

En termes de bénéficiaires, les paiements en espèces dominent largement avec 1 256 bénéficiaires, soit environ 59,3 % du total. Ils sont suivis par les paiements électroniques (22,7 %), les chèques (15,7 %) et les virements bancaires (2,5 %). Cette répartition confirme la prédominance des paiements en espèces pour les opérations de masse.

En revanche, en ce qui concerne les montants, les paiements par chèques concentrent l'essentiel des ressources, avec près de 78,2 % des montants totaux. Les espèces représentent environ 13,4 %, suivies

des paiements électroniques (6,1 %) et des virements (2,3 %).

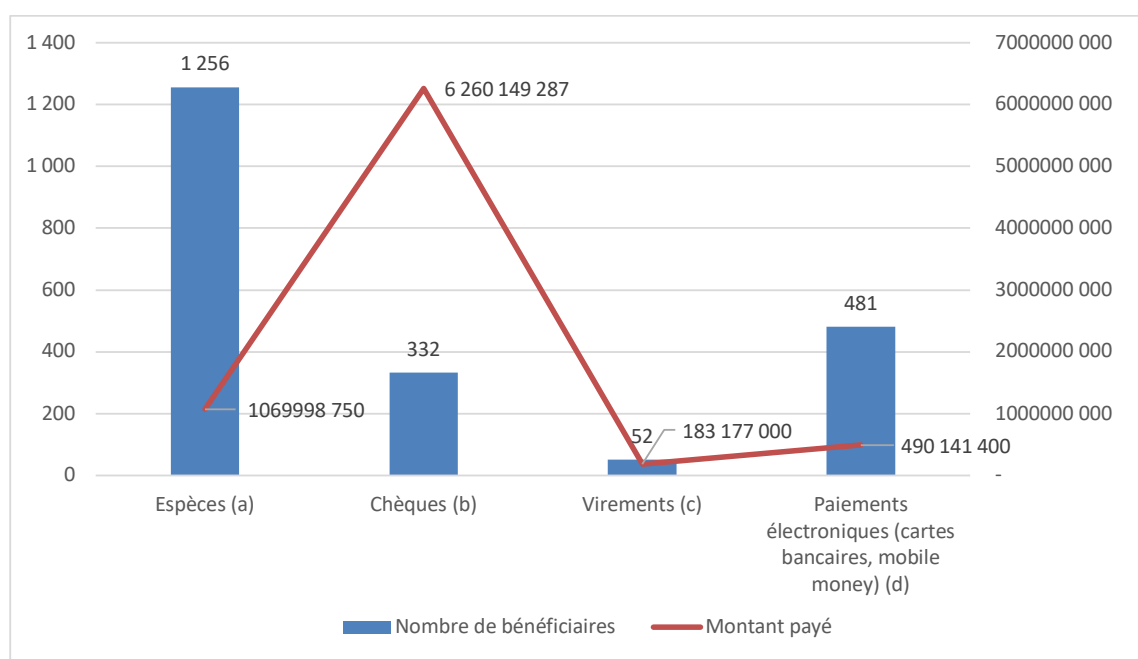
Cette configuration met en évidence une dualité du système :

- les espèces, fortement utilisées, correspondent à des montants unitaires faibles ;
- les chèques, moins fréquents, sont mobilisés pour des montants élevés.

Par ailleurs, la faible part des virements et la progression encore limitée des paiements électroniques traduisent une adoption insuffisante des moyens de paiement dématérialisés.

En somme, le dispositif de paiement des frais de mission en 2025 demeure dominé par les instruments traditionnels, ce qui souligne la nécessité d'accélérer la digitalisation et la bancarisation afin d'améliorer la traçabilité, la sécurité et l'efficacité des opérations (Figure 2).

Figure 2 : Paiements des frais de mission en 2025 selon le mode de règlement



Sources : APIF / PGAE/DGTCP

• E-impôt

Opérationnelle depuis 2017, la plateforme « e-impôts » contribue à la modernisation de l'administration fiscale en Côte d'Ivoire en facilitant les déclarations et les paiements d'impôts par voie électronique. Elle participe également au développement de la finance numérique et à la promotion de l'inclusion financière à travers l'utilisation accrue des services de paiement électroniques.

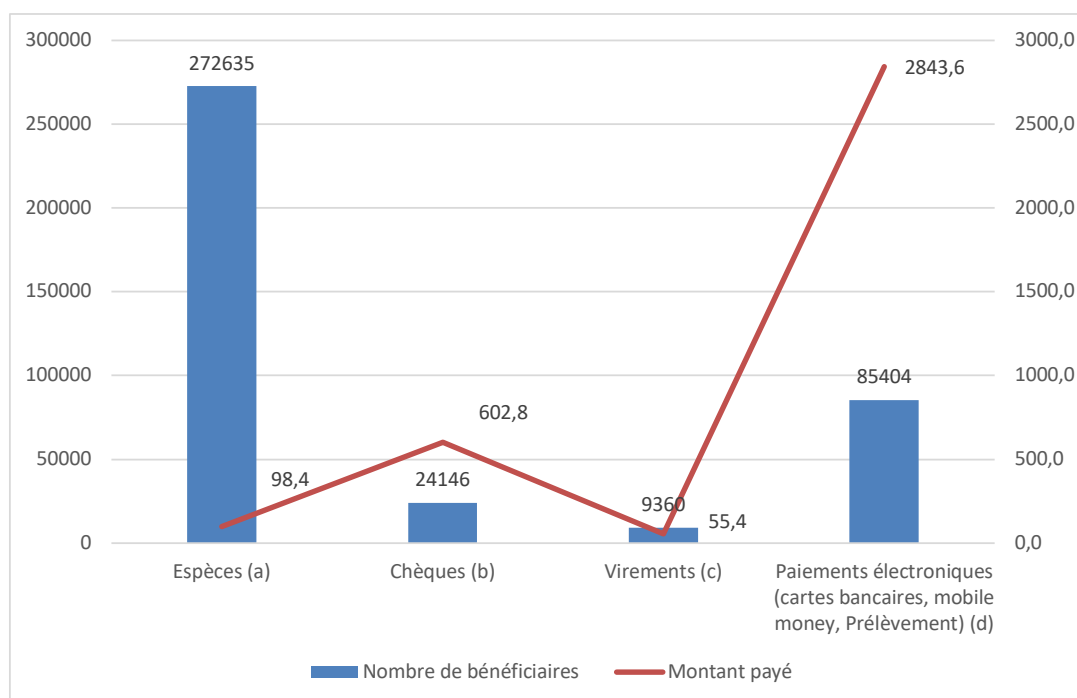
En 2025, 85 404 contribuables ont utilisé la plateforme e-impôts pour un montant total de 2 843,6 milliards de FCFA, représentant environ 79 % des recettes fiscales collectées. Cette performance traduit l'importance croissante des paiements électroniques dans la mobilisation des ressources fiscales de l'État.

Toutefois, les paiements en espèces demeurent les plus utilisés en termes de nombre d'utilisateurs, avec 272 635

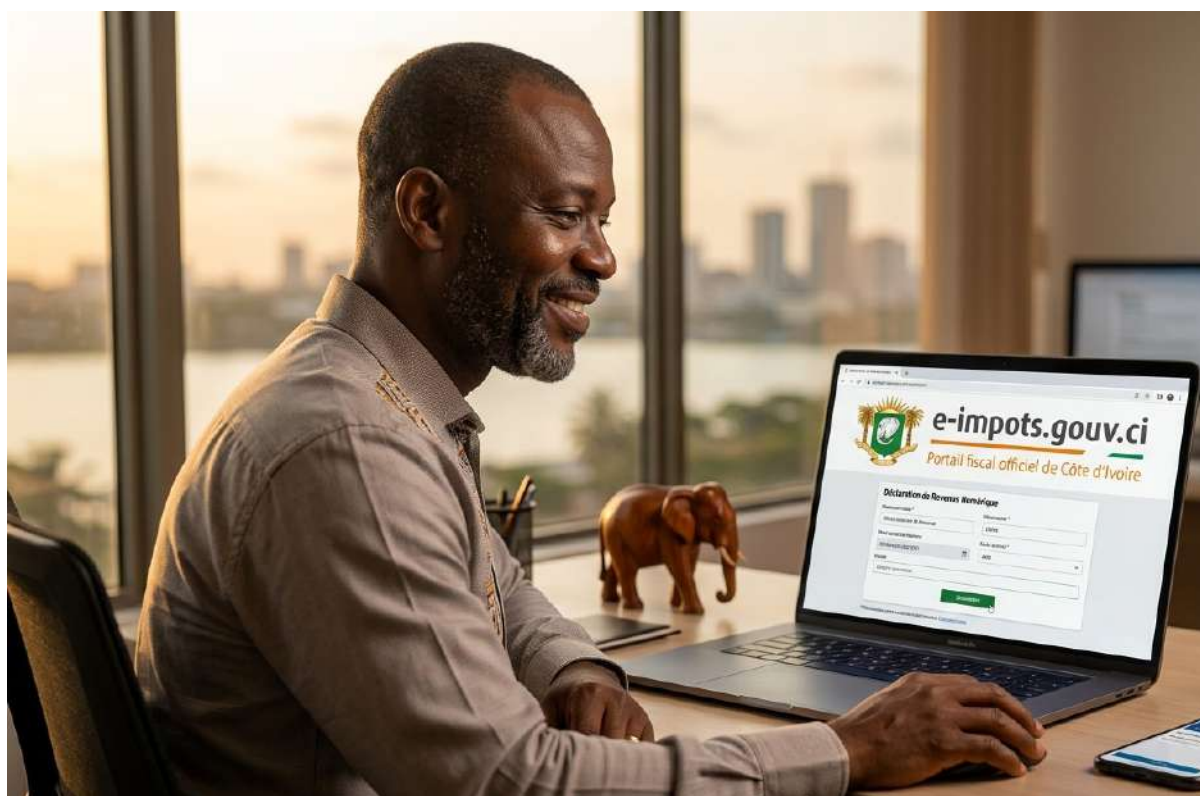
contribuables recensés. Néanmoins, les montants collectés par ce canal restent relativement faibles, soit 98,4 milliards de FCFA, comparativement aux paiements électroniques. Les paiements par chèque et par virement occupent quant à eux une place marginale.

Dans l'ensemble, ces résultats témoignent d'une adoption progressive des services fiscaux numériques par les contribuables. Ils mettent également en évidence la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation, d'éducation financière et d'inclusion numérique afin d'encourager une utilisation plus large de la plateforme e-impôts, notamment auprès des petits contribuables et des acteurs du secteur informel.

Figure 3 : Répartition des paiements d'impôts via la plateforme e-impôts selon le mode de paiement en 2025



Source : APIF / DGI



2.2.2. Initiatives des acteurs du secteur privé

Plusieurs initiatives d'acteurs du secteur privé ont été menées dans le cadre des activités concourant à la promotion de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire. Ces activités concernent la promotion ou le développement de produits et services financiers innovants à l'endroit de la population.

Le tableau ci-après fait une présentation de quelques initiatives et partenariats majeurs enregistrés au cours de l'année 2025.

Tableau 8 : Quelques initiatives et partenariats majeurs

Structure	Produit/service	Description
	Epargne, Prêt, Assurance	En 2025, la Banque NSIA a renforcé sa position dans la finance numérique en combinant innovation technologique et accessibilité, notamment grâce à 86 points d'accès aux services financiers formels et 122 DAB/GAB. Avec 542 666 comptes actifs pour 474 391 clients dont 98,7% âgés de 15 ans et plus, la banque affiche une solidité à travers 2 242 milliards de dépôts et 1 820 milliards de crédits. Sur le plan de l'innovation, la banque poursuit activement la mise en œuvre de son plan de transformation digitale. Celui-ci se matérialise notamment par l'amélioration continue des fonctionnalités de son application de banque à distance « NSIA Banque Direct », afin d'offrir des services plus simples, rapides et sécurisés. Par ailleurs, dans le cadre de ses initiatives en faveur de la finance numérique et de l'inclusion financière, la banque élargit son offre en intégrant des services interconnectés avec le mobile money, en collaboration avec de nouveaux partenaires. À travers les solutions « bank to wallet » et « wallet to bank », elle combine la solidité du système bancaire traditionnel avec l'agilité du mobile money, facilitant ainsi les transactions et améliorant l'expérience client.
	Epargne et prêt digitaux	La United Bank for Africa (UBA) met en œuvre plusieurs initiatives contribuant activement à la promotion de l'inclusion financière. À ce titre, le programme Fondation Tony Elumelu – TEF Entrepreneuriat constitue une initiative panafricaine destinée à soutenir les PME et les jeunes entrepreneurs grâce à un accompagnement complet comprenant la formation, le financement de démarrage et le mentorat, facilitant ainsi l'accès au capital et la création d'entreprises durables. Par ailleurs, la solution Push & Pull – Mobile Money, développée en partenariat avec Wave et Orange Money, permet d'interconnecter les comptes bancaires aux portefeuilles électroniques afin de simplifier les dépôts, retraits et paiements, favorisant la dématérialisation des transactions et une meilleure accessibilité financière, notamment pour les jeunes, les femmes et les populations rurales. Enfin, le dispositif Agency Banking vise le déploiement d'un réseau de points de services bancaires de proximité, notamment à travers les bureaux de poste, afin de rapprocher les services financiers des zones éloignées et de permettre aux usagers d'effectuer leurs opérations courantes sans avoir à se rendre dans une agence bancaire classique.

Structure	Produit/service	Description
	Epargne et prêt digitaux	Lancée en Côte d'Ivoire depuis le 23 juillet 2020, en partenariat avec NSIA Banque, Orange Bank Africa est une banque digitale, accessible depuis tout type de téléphone mobile et à tout moment. Elle contribue au renforcement de l'inclusion financière en permettant aux clients bancarisés et non bancarisés d'accéder à des comptes et à des services digitaux de crédit et d'épargne, simples et rapides. En 2024, la plateforme a enregistré 340 723 comptes ouverts et 340 444 bénéficiaires de crédits, pour un volume de 153 800 660 000, avec un taux de remboursement de 95 %, traduisant une bonne performance du portefeuille. En 2025, l'activité a fortement progressé avec 694 731 comptes ouverts et 520 800 bénéficiaires de crédits, pour un volume de 201 026 944 000 FCFA. Toutefois, le taux de remboursement a reculé à 76 %. Malgré une prédominance masculine parmi les bénéficiaires, ces résultats confirment une expansion notable de l'accès aux services financiers digitaux et au crédit.
	Epargne, Prêt, Assurance, Monnaie électronique	En 2025, Ecobank Côte d'Ivoire a déployé une stratégie globale visant à renforcer l'inclusion financière à travers l'accès aux services bancaires, l'éducation financière, la digitalisation et l'accompagnement des populations vulnérables. Cette stratégie repose sur plusieurs axes prioritaires. Premièrement, la banque a mis en œuvre le programme ELLEVER, dédié à l'autonomisation économique des femmes entrepreneures. Ce programme facilite l'accès au financement et offre un accompagnement non financier à travers la formation, le mentorat et le coaching. À fin 2025, plus de 700 entreprises féminines ont été formées, 30 milliards FCFA de financements ont été accordés et 87 milliards FCFA de dépôts ont été collectés. Par ailleurs, plusieurs comptes ont été ouverts, dont 4 600 comptes entreprises et 3 600 comptes particuliers, avec plus de 200 projets financés en 2025. Deuxièmement, Ecobank a renforcé la finance durable et l'innovation financière inclusive avec l'émission du Gender Bond, première obligation dédiée au financement des entreprises féminines en Afrique de l'Ouest. Cette opération a permis de mobiliser plus de 11 milliards FCFA, contribuant au financement de 138 PME et à la promotion d'une finance plus inclusive. Troisièmement, la banque a facilité l'accès bancaire pour différentes catégories de populations, notamment les jeunes, les populations à faibles revenus, les agriculteurs et les très petites

Structure	Produit/service	Description
 La Banque Panafricaine		entreprises. Des produits adaptés tels que Compte Jeune Mx (16 982 comptes ouverts), Compte Xpress et Mobile Banking (22 910 comptes ouverts), ainsi que Compte Évolution et Compte Starter (495 comptes ouverts) ont permis d'élargir la bancarisation et de favoriser l'accès aux services financiers. Par ailleurs, Ecobank a intensifié ses actions d'éducation financière et d'autonomisation sociale à travers plusieurs programmes de terrain, notamment des formations communautaires, des campagnes de sensibilisation dans les écoles, les universités, les villages et les centres de formation, ainsi que des initiatives en faveur des groupes vulnérables (AVEC, CAFOP, zones rurales). Dans ce cadre, 9 600 comptes Évolution ont été ouverts en 2025. Enfin, la banque a développé un écosystème de partenariats et de mobilisation collective avec des institutions publiques, des organisations internationales, des fintechs et des acteurs de la société civile afin de renforcer l'impact de ses actions. Des événements tels que le Salon de l'Épargne, de l'Investissement et du Patrimoine (SEIP), qui a réuni 9 000 participants, ont également contribué à sensibiliser les populations à la gestion de l'épargne et à l'investissement. Dans l'ensemble, ces initiatives traduisent l'engagement d'Ecobank Côte d'Ivoire à promouvoir une finance inclusive, durable et accessible, contribuant ainsi au développement économique et social.
 AFRINOVATECH	Initiative et promotion de la digitalisation	Afrinovatech joue un rôle important dans le renforcement de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire en soutenant l'innovation technologique Le programme Ivoire Tech Champions 2025, porté par Afrinovatech, a permis à des startups ivoiriennes de renforcer leurs capacités grâce à une immersion dans la Silicon Valley. Cette initiative favorise l'innovation et la digitalisation du secteur financier. Les fintechs, à travers des solutions de paiement, de transfert et de services mobiles, améliorent l'accès aux services financiers, notamment pour les populations non bancarisées et les PME. Des startups comme Push et Djamo illustrent cet impact. Le programme a également contribué à développer des partenariats, attirer des investisseurs, créer des emplois et dynamiser l'écosystème numérique.

2.3. EDUCATION FINANCIERE ET PROTECTION DES CLIENTS



2.3.1 Campagne d'éducation financière des populations des régions du N'Zi et du Gbêkê

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF CI), a mené une campagne de sensibilisation en éducation financière à travers la conception et la diffusion de messages de sensibilisation à travers plusieurs canaux, l'organisation de séances d'information et de formation de proximité des populations cibles des localités du N'ZI et du Gbêkê.

Cette campagne, menée en partenariat avec le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) s'est tenue sur la période

de septembre 2025 à octobre 2025.

Elle avait pour objectif principal de former, sensibiliser les populations cibles (jeunes, femmes, salariés, entrepreneurs et populations rurales) en vue de renforcer leurs capacités sur les notions fondamentales en éducation financière, afin de leur permettre de mieux gérer leurs finances personnelles et utiliser de façon optimale les services financiers formels.

L'objectif immédiat était de renforcer les capacités des populations en éducation financière, afin de leur permettre de mieux gérer leurs finances personnelles et d'utiliser de façon optimale les services financiers formels.





Cette campagne a été caractérisée par trois étapes, notamment le lancement, la sensibilisation dans le N'ZI et celle du Gbêkê.

Relativement au lancement de cette campagne, une cérémonie de lancement officiel, parrainée par Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget s'est déroulée le vendredi 30 mai 2025 dans la cour de la préfecture de

Dimbokro dans la région du N'Zi. En présence de Monsieur Jules GOUESSE, préfet de ladite région, madame YAO Madeleine, représentant Monsieur le Ministre, a dans son allocution sensibilisée toutes les parties prenantes sur les enjeux de cette campagne pour les populations. Le préfet de Région a à son tour exprimé sa gratitude pour le choix de sa région pour cette cérémonie de

lancement et a invité les populations à s'approprier les connaissances en vue d'améliorer leur gestion financière.

Concernant l'étape de sensibilisation dans le N'ZI, elle s'est déroulée du 26 mai au 28 mai 2025 dans les localités de Dimbokro, Kouassi-Kouassikro, Bocanda, Abéanou et N'Zécérézessou.



Pour l'atteinte desdits objectifs, ce sont des ateliers qui ont été organisés en plusieurs sessions regroupant en moyenne 50 participants par vagues successives sur les notions fondamentales en éducation financière. La cible était composée des jeunes, des salariés, des entrepreneurs et des populations rurales.

Ce sont 1 362 personnes soit 632 femmes et 730 hommes qui ont pris part à ces sessions de sensibilisations dans le N'Zi. Elles ont été formées sur la gestion de la finance personnelle, spécifiquement sur les thématiques de l'épargne et du crédit.

De façon générale, la compréhension des thématiques a été bien perçue au regard des résultats des évaluations effectuées au début et à la fin de chaque session.

Quant à l'étape de la région du Gbêkê, elle s'est déroulée du 03 au 10 octobre 2025. Elle a démarré par une cérémonie de lancement qui s'est tenue le mardi 07 octobre 2025 dans la localité de Botro, sous la présidence de madame Ella Gbanda Odette, Préfet du département de Botro, en présence du corps préfectoral, des autorités administratives et coutumières, des formateurs et des populations de ladite localité.



A l'instar du N'Zi, des sessions de formations ont également été organisées dans la région du Gbêkê sur les mêmes thématiques et la même méthodologie. Ces sessions se sont déroulées du mardi 07 au vendredi 10 octobre 2025, dans les localités suivantes :

Botro, une seule session composée majoritairement de fonctionnaires, de commerçants et d'artisans, a été tenue avec la participation de 150 personnes ;

Béoumi, tenues au sein de la mairie de Béoumi, les sessions de formations se sont déroulées les 08 et 09 octobre 2025. Elles ont totalisé 290 participants ;

Bodokro, ce sont 105 participants qui ont pris part à la seule session organisée dans cette localité

Kôkô (Bouaké), deux sessions ont été téenues avec un total de 362 participants

Brobo (Bouaké), une session qui a enregistré 137 participants a eu lieu

Diabo, une session organisée le 9 octobre 2025 a enregistré 69 participants,

Sakassou, deux sessions ont été tenues avec un total de 318 participants

Kouassiblekro, une session de formation qui a enregistré 75 participants a eu lieu.





Ce sont au total 1 506 personnes dont 998 femmes et 508 hommes qui ont participé à ces sessions de formation.

En définitive, cette campagne a enregistré 2 868 personnes dont 1 630 femmes et 1 238 hommes qui ont pris part aux sessions de renforcement de capacités en éducation financière dans les régions du N'Zi et du Gbêkê.

De manière générale, les participants ont démontré un grand intérêt pour les thématiques abordées, au regard des nombreuses interactions qui ont prévalu au cours des sessions.

L'impact direct de ces formations s'est traduit par le taux de satisfaction global des participants qui s'élève à plus de 90% (des participants ont reconnu avoir amélioré leurs connaissances sur les thématiques abordées).

La cérémonie de clôture s'est déroulée à Kouassiblékro. Elle a été marquée par des expositions de plusieurs acteurs du système financier qui ont présenté aux populations du Gbêkê leurs offres de produits et services financiers.



2.3.2 Campagne multicanale en éducation financière

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) a initié une campagne de sensibilisation multicanale, en collaboration avec le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS).

Cette campagne digitale, audiovisuelle et surtout de proximité, visait à renforcer les capacités financières des populations et à encourager l'usage des services financiers formels.

Concevoir et diffuser des capsules radiophoniques et télévisées pour sensibiliser aux pratiques financières telles que la planification des dépenses, l'épargne, la gestion des imprévus, et l'utilisation des services financiers formels ;

Éduquer les populations à travers la diffusion d'une web-série éducative avec des influenceurs sur les réseaux sociaux, ciblant les jeunes et les entrepreneurs sur la gestion des finances personnelles ;

Sensibiliser les salariés et les entrepreneurs dans le domaine des PME à travers l'envoi de SMS éducatifs ciblés sur les bonnes pratiques financières ;

Edifier les auditeurs à travers des émissions radio dédiées à l'éducation financière, en offrant un contenu approfondi et interactif avec la participation d'experts, et en diffusant des tags radio lors des annonces horaires, avec des messages courts et percutants ;

Diffuser des messages clés du PNEF à travers des supports visuels et interactifs (affiches, autocollants, guides pratiques) des endroits stratégiques ;

Suivre et évaluer les actions menées par type de canal à travers des statistiques telles que le nombre de vues, d'écoutes et d'interactions numériques (réseaux sociaux, plateformes de streaming, tv, radio).

Elle fait suite à la campagne d'éducation financière réalisée dans le N'Zi et le Gbêkê dans le cadre du Programme National d'Éducation Financière (PNEF).

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les populations cibles (jeunes, salariés, entrepreneurs, populations rurales) sur les notions de base en éducation financière à travers divers canaux à savoir les radios, les réseaux sociaux et autres ; de manière plus détaillée, il s'agissait de :





Cette campagne multicanale englobait à la fois, une campagne radio, une campagne digitale, une campagne vidéo et télévision et une campagne d'affichage. Pour la réussite de cette campagne, la méthodologie a été de (i) faire une cérémonie de lancement, (ii) d'adapter les contenus éducatifs et la conception des supports ; (iii) produire des contenus multimédias ; (iiii) diffuser multicanale ces contenus.

Dans le cadre de la campagne radio, 75 capsules audio ont été produites en cinq langues (français, baoulé, bété, malinké et sénoufo). Elle a touché plus de 11 millions 700 milles personnes, avec plus de 6000 diffusions sur 10 radios nationales et régionales sur une période de deux semaines (du 24 au 10 décembre 2025).

Concernant la campagne digitale, des contenus éducatifs et des visuels digitaux ont été diffusés sur facebook, LinkedIn, google Ads, et la distribution régulière de ces contenus aux parties prenantes.

Relativement à la campagne vidéo et télévision, 12 capsules vidéo pédagogiques « Conseiller Financier » diffusées sur la Radiotélévision Ivoirienne (RTI) ainsi que des spots vidéo courts partagés sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn). Cette campagne a donné un nombre de vues estimé à plusieurs centaines de milliers

La campagne d'affichage quant à elle, a été déployée dans cinq régions ciblées par ladite campagne précisément, dans les espaces publics, les marchés, les centres communautaires et les gares routières. Elle a permis le renforcement du visuel des messages clés d'éducation financière et la visibilité permanente pendant toute la durée de cette campagne.

Des rapports d'audience TV/radio et des statistiques issues des plateformes digitales sont recueillis pour mesurer l'engagement.



2.3.3 Renforcement des capacités en Education Financière des populations rurales de Soubré

Dans le cadre du projet ENACTE « ensemble pour lutter contre les causes profondes du Travail des Enfants » en partenariat avec l'OIT, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire a organisé une campagne d'éducation financière numérique.

Cette campagne avait pour objectif de transformer les modules de formation en éducation financière existants en formats numérique interactifs et les déployer par le biais d'une plateforme numérique auprès de 3000 cacaoculteurs dans la région de la Nawa (Soubré, Dabouyo, Méagui, Oupoyo et Yabayo).

L'objectif immédiat était de renforcer l'inclusion financière de 3000 ménages de petits exploitants agricoles dans cette région.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le consultant Farmerline a été recruté pour réaliser les activités suivantes :

Faire la numérisation des modules d'éducation financière élaborés par l'OIT pour les petits exploitants agricoles

Faire la conception d'outils d'apprentissage numériques interactifs adaptés aux populations faiblement alphabétisées, en français et dans les langues locales (Agni, Malinké, Mooré, Baoulé, Bété, Bakwé et Néo)

Valider le contenu auprès des acteurs nationaux d'éducation financière

Diffuser les messages de formation via la plateforme d'IA Darli

Adapter les questionnaires avant et après la formation

Faire la mise en place d'un tableau de bord de suivi pour contrôler l'utilisation, les taux d'écoute et les résultats d'apprentissage

Faire la proposition d'options de mise en œuvre supplémentaires.



Réalisée sur la période de novembre à décembre 2025, cette campagne était axée sur la transformation numérique et la diffusion à grande échelle de modules nationaux d'éducation financière via Darli AI, la plateforme interactive vocale et de messagerie de Farmerline.

La diffusion de huit (8) modules de formation audios, proposés en français et dans sept (07) langues locales (Agni, Baoulé, Bakwé, Bété, Malinké, Mooré et Néo), a permis l'accès à l'information aux communautés agricoles peu alphabétisées.

Ces modules ont été traduits, enregistrés en studio et validés par des séances d'écoute

auprès d'agriculteurs avant la diffusion à grande échelle.

Au terme de cette campagne d'éducation financière numérique dans la région de la Nawa, plus de 2500 producteurs agricoles ont été sensibilisés sur les notions de gestion du budget familial, l'épargne, l'accès au crédit, les moyens de paiement, les institutions financières et la gestion des risques.

Cette initiative a permis d'inclure les communautés rurales cacaoyères dans les questions d'éducation financière et a contribué ainsi à la réduction des facteurs structurels du travail des enfants.



2.3.4 Renforcement des capacités et inclusion financière des bénéficiaires du projet Bla Ni Agba

Le projet « Bla Ni Agba », financé par le ministère des Affaires mondiales Canada en partenariat avec Développement international Desjardins (DID), vise à réduire la vulnérabilité des femmes de la filière manioc dans la région du Gbêkê face aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire sur une période de cinq ans (2024-2029).

Dans ce cadre, l'APIF joue un rôle central en assurant la coordination des activités d'éducation financière, en contribuant à la conception et à la mise en œuvre des formations, en facilitant l'accès à des services financiers adaptés et en veillant au suivi des actions afin d'en garantir la cohérence et la durabilité.

À cet effet, un programme d'éducation financière a été élaboré. À la suite d'une analyse des besoins réalisée en mai 2025, un atelier de co-conception s'est tenu en août 2025 avec plusieurs partenaires (APIF, ANADER, CARE), en vue d'adapter les contenus aux réalités des bénéficiaires. Cet atelier a permis de définir un parcours de formation structuré en modules thématiques (épargne, budgétisation, crédit, finance digitale, etc.), destiné à environ 1 800 femmes regroupées au sein de 66 AVEC.

Pour soutenir la mise en œuvre de ce programme, un atelier de formation des facilitateurs communautaires a été organisé du 11 au 14 novembre 2025. Dix-sept facilitateurs issus des AVEC ont été formés selon une approche participative, afin de renforcer leurs capacités à planifier, animer

et évaluer des sessions d'éducation financière sur le terrain. Malgré quelques contraintes organisationnelles, cette formation a été globalement jugée satisfaisante et constitue une étape déterminante pour l'autonomisation économique des bénéficiaires.

Parallèlement, le projet a contribué au développement de services financiers adaptés, à travers la mise en place de quatre produits financiers en collaboration avec ses partenaires, UNACOOPEC-CI et ADVANS. Ces produits, destinés aux populations rurales, incluent notamment des crédits de groupe solidaire pour la production et la transformation du manioc, ainsi que pour l'acquisition d'équipements (broyeuses, essoreuses). Leur promotion a permis de toucher 423 bénéficiaires, dont 319 femmes et 104 hommes.

En outre, des actions de promotion de la finance digitale ont été menées. Ainsi, 17 animateurs de groupe ont été formés et ont, à leur tour, sensibilisé 469 bénéficiaires, dont 386 femmes et 83 hommes.

Enfin, les activités d'éducation financière ont permis de toucher 469 bénéficiaires en milieu rural, majoritairement des femmes (386 contre 83 hommes), contribuant ainsi au renforcement de leurs capacités de gestion financière.

Les prochaines étapes porteront sur la finalisation des outils pédagogiques, la mise en œuvre d'une phase pilote, puis le déploiement à grande échelle des formations au sein des AVEC, avec un accompagnement continu afin de consolider les acquis.



2.4. REGLEMENTATION ET FISCALITE

2.4.1. Cadre réglementaire relatif à l'Interopérabilité du Système de Paiement Instantané (PI- SPI)

Lancée par la BCEAO le 30 septembre 2025, la plateforme PI-SPI joue un rôle structurant dans la stratégie d'accès universel aux services financiers dans l'UEMOA.

PI SPI est un système de paiement instantané et interopérable, accessible en continu (24h/ 24h et 7 jours/7 jours) dans les huit pays de l'UEMOA entre banques, institution de microfinances et émetteurs de monnaie.

Soutenue par l'instruction n°001- 01- 2024 du 23 janvier 2024 de la BCEAO sur les services de paiement, cette plateforme a été Conçue pour :

- offrir des transactions transfrontalières rapides et sécurisées entre les différents prestataires de services de paiement ;
- réduire les coûts des transactions par la gratuité des transferts nationaux ;
- améliorer l'efficacité, la sécurité et l'inclusivité des paiements au sein de l'Union.

La création de cette plateforme a pour but de renforcer l'inclusion financière, réduire l'usage des espèces fiduciaires, promouvoir l'innovation et consolider l'intégration économique et financière de l'Union.

2.4.2. Agrément des fintechs et sécurisation des paiements électroniques

L'année 2025 a marqué un tournant dans la régulation du secteur des fintechs, avec l'entrée en vigueur de l'Instruction n°001-01-2024 de la BCEAO. Ce texte impose aux acteurs technologiques opérant dans les services de paiement de se conformer aux normes en vigueur au sein de l'UEMOA.

Désormais, les fintechs en Côte d'Ivoire évoluent dans un cadre réglementaire plus structuré, reposant notamment sur l'obtention d'un agrément délivré par la

BCEAO, en particulier pour celles qui fournissent directement des services de paiement électronique. Cette réglementation vise à mieux encadrer des activités telles que les virements, les retraits, la gestion de comptes électroniques ou encore les solutions de paiement digital.

Toutefois, toutes les fintechs ne sont pas soumises à l'obligation d'agrément, notamment lorsqu'elles opèrent en partenariat avec des établissements financiers déjà agréés, tels que les banques ou les institutions de microfinance.

Dans ce contexte, plusieurs fintechs, dont Julaya, CinetPay et PayDunya, se sont engagées dans une mise en conformité, tandis que Djamo a obtenu un agrément élargissant ses services financiers.

Cette évolution réglementaire poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer et sécuriser la protection des dépôts des utilisateurs ;
- lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- promouvoir l'inclusion financière à travers des solutions numériques conformes, facilitant l'accès des populations non bancarisées aux services financiers ;
- professionnaliser l'écosystème fintech afin d'attirer davantage d'investissements institutionnels.

Enfin, la BCEAO a engagé un processus de mise en conformité progressive des acteurs, assorti de délais, afin de permettre aux fintechs de s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires, sous peine de restrictions sur leurs activités en cas de non-conformité.



**« PERFORMANCE DES SECTEURS
D'ACTIVITES ET EVOLUTION DES
INDICATEURS DE L'INCLUSION
FINANCIERE »**

III. PERFORMANCE DES SECTEURS D'ACTIVITES ET EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIERE

3.1. PERFORMANCE DES SECTEURS D'ACTIVITES

3.1.1 Secteur des Emetteurs de Monnaie Electronique (EME)

L'écosystème des services financiers numériques en Côte d'Ivoire se caractérise, au 28 février 2026, par la présence de vingt (20) structures d'émission de monnaie électronique. Ces structures, fournisseurs de services financiers numériques se répartissent en quatre (4) catégories selon le tableau ci-après :

Tableau 9 : Répartition des fournisseurs de services financiers numériques (au 28/02/2026)

Etablissements de Monnaie Electronique (4)	Systèmes Financiers Décentralisés (1)	Partenariats entre banques et operateurs de télécommunication ou prestataires techniques (14)	Trésor Public (1)
- Moov-Money CI (MM CI): MOOV MONEY - Orange Money CI/ ORANGE MONEY - Mtn Money Financial Services CI : MTN MOBILE MONEY/MoMo - DJOGANA PAY : PE YA PAY	- Celpaid : CELPAID MONEY	- UBA CI et WAVE : WAVE - UBA CI et SAMA MONEY SA: SAMA MONEY - Coris Bank International Côte d'Ivoire et CORIS HOLDING (Solution interne): Coris Money - BACI et WIZALL: WIZALL - BDA et KASH KASH: KASH KASH - BRM et XIKKA: XIKKA MONEY - ORABANK CI et WAVE: WAVE - BGFI Bank et DJAMO CI: Cartes prépayées BGFI CI-DJAMO - BSIC CI et COLOW SO: Cartes prépayées BSIC/COLOW SO - MANSA Bank et DJOGONA : Cartes prépayées co-brandées MANSABANK-DJOGA - ORANGE Banque (OBA) et OMCI & ICPS : Cartes prépayées co-brandées OBA-OMCI - AFRILAND et NanoBNK & Intelligentsia : SARA MONEY - ECOBANK CI et XPRESS : XPRESS - BNI et SYCA PAY : B. FREE	- Banque du Trésor de Côte d'Ivoire : TRESOR MONEY

Source : BCEAO

3.1.2 Secteur Bancaire

À fin décembre 2025, le système bancaire ivoirien compte 28 banques agréées, auxquelles s'ajoutent 4 établissements financiers à caractère bancaire, soit un total de 32 établissements de crédit. Ce niveau demeure globalement stable par rapport à l'année précédente, traduisant une phase de consolidation du secteur bancaire.

Toutefois, selon les données consolidées à fin décembre 2024, le secteur affiche une dynamique de développement notable, avec 7 778 083 comptes ouverts et un encours de crédit atteignant 13 544 milliards FCFA. Le niveau de bancarisation demeure encore limité à 33,18 % de la population adulte,

soit environ 1 adulte sur 3.

Par ailleurs, le réseau bancaire reste relativement peu dense avec 804 points de service pour 28 banques, traduisant une accessibilité encore concentrée en zones urbaines.

En outre, des disparités importantes persistent, notamment en matière de genre : sur 6 340 583 clients personnes physiques, seulement 1 751 315 sont des femmes (≈28 %), contre 3 985 781 hommes (≈63 %). Cette inégalité se reflète également dans l'accès au crédit, où les femmes ne représentent qu'environ 25 % des bénéficiaires (561 764 crédits contre 1 726 549 pour les hommes).

3.1.3 Secteur de la microfinance

À fin 2025, le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en Côte d'Ivoire compte 45 institutions disposant de 486 points de service, traduisant une bonne couverture du territoire. Il totalise environ 2,57 millions de clients, dont une large majorité de personnes physiques (plus de 94 %), pour 2,41 millions de comptes ouverts et actifs.

Toutefois, les femmes ne représentent que 37,5 % de la clientèle des personnes physiques, ce qui met en évidence un potentiel d'amélioration en matière d'inclusion financière féminine. Par ailleurs, les crédits sont majoritairement orientés vers les personnes morales (environ 73 %), contribuant au financement des activités économiques.

Enfin, l'encours de crédit (722,5 milliards FCFA), légèrement supérieur aux dépôts (682,1 milliards FCFA), reflète une activité de financement soutenue et le dynamisme global du secteur.



3.1.4 Secteur de la micro assurance

La microassurance constitue un levier important d'inclusion financière, en permettant aux populations à faibles revenus d'accéder à des produits d'assurance simplifiés, accessibles et adaptés à leurs besoins (santé, vie, agriculture, etc.).

À fin décembre 2025, le marché ivoirien de la microassurance compte six (6) sociétés d'assurance disposant d'une extension d'agrément, à savoir :

- Atlantique Assurances Côte d'Ivoire
- AXA Assurances Côte d'Ivoire
- SanlamAllianz Côte d'Ivoire Assurances
- SanlamAllianz Côte d'Ivoire Assurances Vie
- SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire
- Société Ivoirienne de Microassurance (SIM Assurances)

Les données provisoires 2025 indiquent 2 358 301 bénéficiaires, 88 produits et 6,97 milliards FCFA de primes pour 1,56 milliard FCFA de prestations.



3.2. EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIERE

Dans le cadre du suivi de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, la Côte d'Ivoire a retenu trois principales dimensions de l'inclusion financière assorties d'indicateurs à savoir l'accès, l'utilisation et la qualité. Dans le cadre de cette rubrique nous analyserons quelques indicateurs liés à ces principales dimensions.

3.2.1 Accès aux produits et services financiers

La dimension accès est appréhendée à travers l'expansion du nombre de fournisseurs de services financiers et de l'étendue de leurs réseaux de points de services.

a) Le nombre de fournisseurs de services financiers agréés

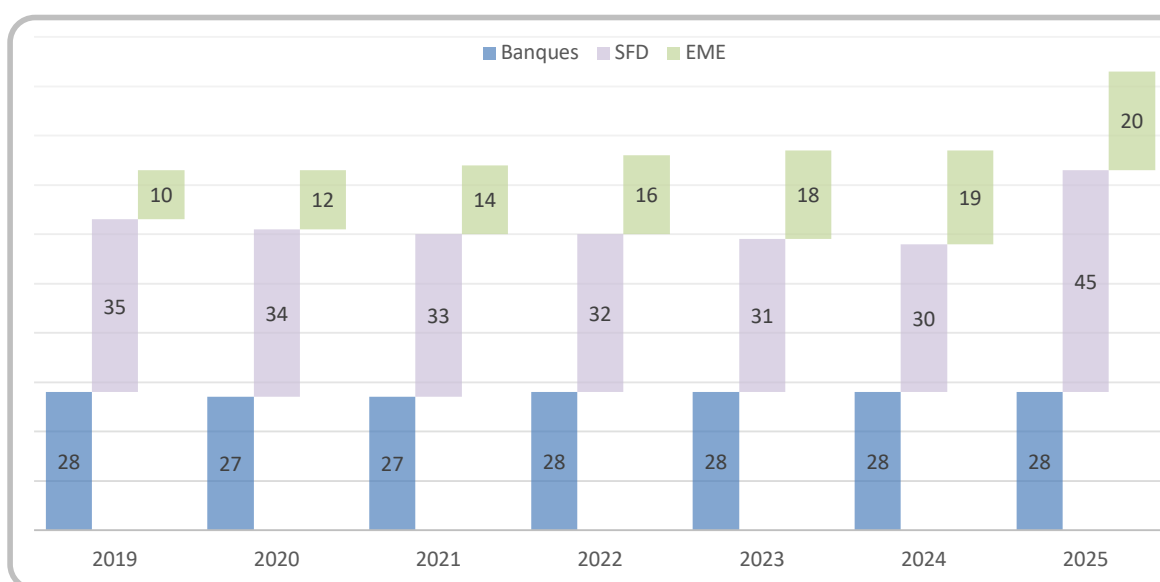
Le nombre de fournisseurs de services financiers agréés (banques, systèmes financiers décentralisés et émetteurs de monnaie électronique) enregistre, sur la période 2019-2025, une hausse globale de cinq (05) unités, passant de quatre-vingt-huit (88) en 2019 à quatre-vingt-treize (93) en 2025.

Cette évolution est principalement portée par le développement du secteur de l'émission de monnaie électronique, dont le nombre d'acteurs est passé de onze (11) en 2019 à vingt (20) en 2025, soit une augmentation de neuf (09) unités sur la période.

Cette dynamique traduit l'essor des services financiers numériques et leur rôle croissant dans l'inclusion financière.

Parallèlement, le nombre d'institutions bancaires est demeuré globalement stable, tandis que le secteur des systèmes financiers décentralisés continue d'occuper une place prépondérante en termes de nombre d'acteurs.

Figure 4 : Nombre de fournisseurs de services financiers par type sur la période 2019-2025



Source : APIF /DSFD/BCEAO

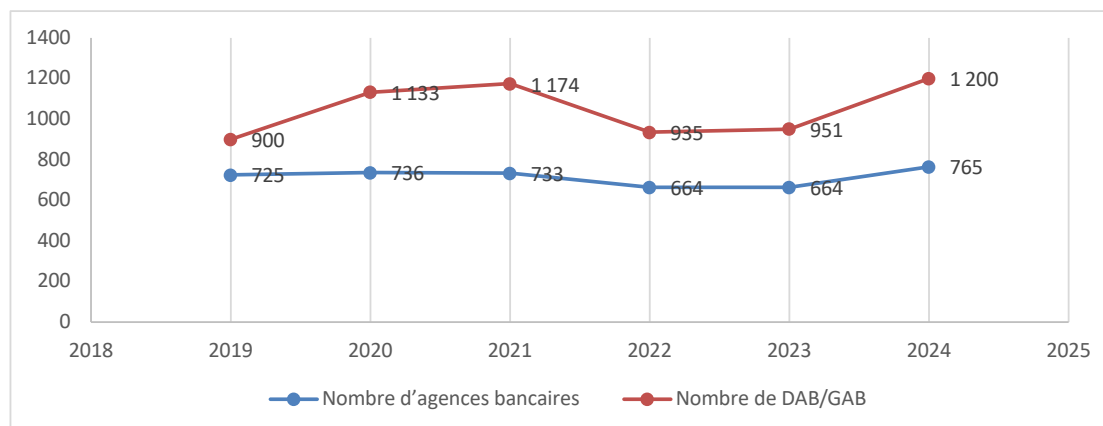
b) Le nombre de points d'accès aux services financiers

• Secteur de la Banque

Le graphique met en évidence une progression régulière et équilibrée des agences bancaires et des DAB/GAB en Côte d'Ivoire entre 2019 et 2024, traduisant un renforcement de l'infrastructure bancaire.

Toutefois, cette évolution, bien qu'indicative d'une amélioration de l'accès physique aux services financiers, ne permet pas à elle seule d'apprécier le niveau réel d'inclusion financière, qui dépend également de la répartition territoriale et de l'usage des services.

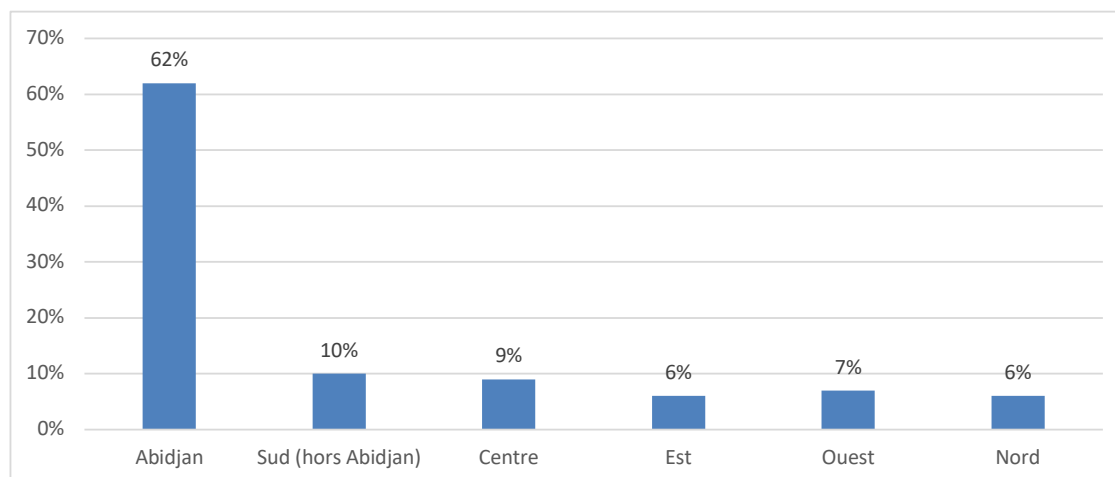
Figure 5 : Nombre de points d'accès aux services financiers bancaires



Source : APIF/BCEAO /CB

La répartition des points de service bancaire en Côte d'Ivoire en 2024 met en évidence une **forte polarisation autour d'Abidjan**, qui concentre près des deux tiers des infrastructures. Toutefois, les autres zones (Centre, Ouest, Sud) connaissent une **progression graduelle**, traduisant les efforts d'inclusion financière. Les zones Nord et Est demeurent relativement sous-équipées, ce qui renforce le rôle du mobile money dans ces espaces.

Figure 6 : répartition des points de service bancaire Côte d'Ivoire, 2024



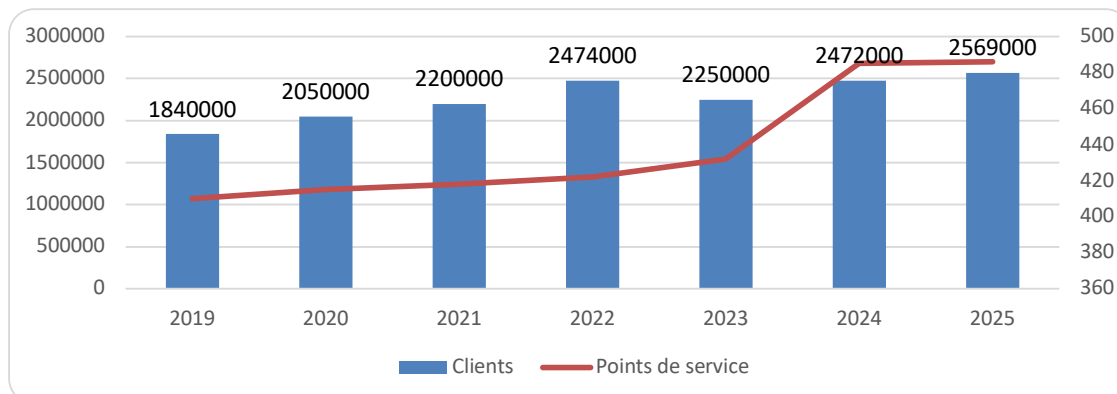
Source : APIF/BCEAO /CB

- Secteur de la Microfinance

Evolution du nombre de clients et points de services des SFD

La progression rapide du nombre de clients, comparée à l'extension plus modérée du réseau, met en évidence une intensification de l'utilisation des infrastructures existantes et une transformation du modèle d'inclusion financière, de plus en plus orienté vers des canaux alternatifs et digitaux.

Figure 7 : Evolution du nombre de clients et points de services des SFD (2019-2025)



Source : APIF /DSFD

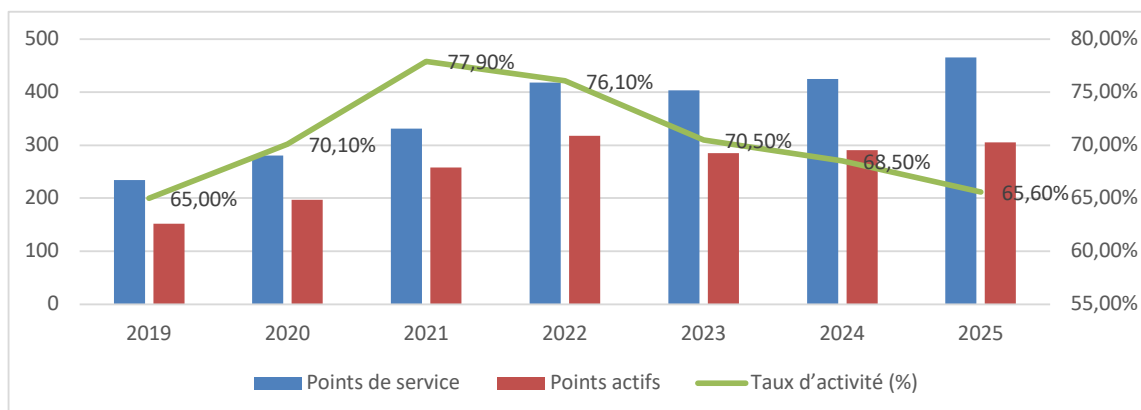
- Secteur du Mobile Money

Evolution des points de service et du taux d'activité

Entre 2019 et 2025, le réseau de points de service financiers en Côte d'Ivoire connaît une expansion soutenue, traduisant une amélioration significative de l'accès physique aux services. Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'une baisse progressive du taux d'activité, révélant une utilisation insuffisante des infrastructures déployées.

Cette situation met en évidence un défi structurel du secteur : le passage d'une inclusion financière centrée sur l'accès à une inclusion effective basée sur l'usage. Elle souligne la nécessité de renforcer l'éducation financière, d'améliorer le ciblage géographique des points de service et d'accélérer l'intégration des solutions digitales afin d'accroître l'adoption des services financiers par les populations encore marginalisées.

Figure 8 : Evolution des points de service et du taux d'activité (2019_2025)



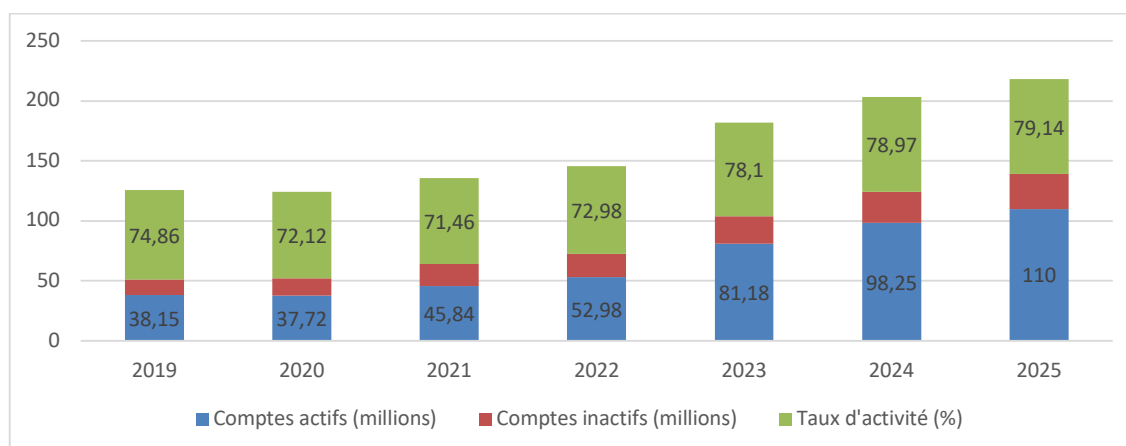
Source : APIF /CB /BCEAO

Evolution du nombre des comptes de Mobile Money

Sur la période 2019–2025, le Mobile Money en Côte d'Ivoire connaît une croissance soutenue, avec une forte accélération à partir de 2022, principalement portée par l'augmentation des comptes actifs.

Cette dynamique traduit une amélioration de l'inclusion financière, mais reste limitée par la persistance de comptes inactifs et des usages encore concentrés sur des services de base, nécessitant une diversification vers des services à plus forte valeur ajoutée.

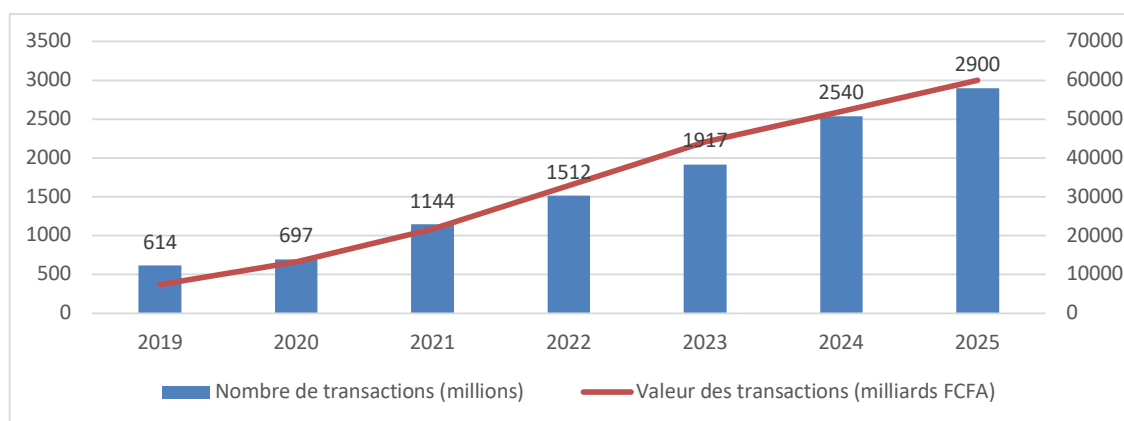
Figure 9 : Evolution du nombre des comptes de Mobile Money (en millions)



Source : APIF /BCEAO

3.2.2 Utilisation des produits et services financiers

Figure 10 : Volume et valeur des transactions via Mobile Money



Source : APIF /BCEAO

Le mobile money en Côte d'Ivoire connaît entre 2019 et 2025 une forte expansion, traduisant une adoption massive et un passage vers une inclusion financière d'usage. Il constitue désormais le principal levier d'accès aux services financiers pour les populations non bancarisées.

Toutefois, cette dynamique reste dominée par des usages transactionnels et s'accompagne de défis en matière de sécurité, d'infrastructures et de régulation. L'enjeu est désormais d'approfondir l'inclusion via des services financiers à plus forte valeur ajoutée.

3.2.3 Qualité des services financiers

L'indicateur retenu pour l'analyse de la qualité des services financiers est le nombre de plaintes enregistrées pour l'ensemble des services financiers. Les données relatives à cet indicateur sont collectées par l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF CI) via sa plateforme de gestion des plaintes.

a) La répartition des plaintes par type d'institution financière

En 2025, les 207 plaintes enregistrées dans le secteur financier ivoirien révèlent une forte concentration au niveau des établissements de crédit, qui totalisent à eux seuls 73,91 % des réclamations.

Cette prédominance s'explique par le rôle central des banques dans l'écosystème financier ainsi que par l'intensité de leurs interactions avec la clientèle.

À l'inverse, les autres catégories d'acteurs — assurances (9,66 %), systèmes financiers décentralisés (8,7 %) et émetteurs de monnaie électronique (7,73 %) — présentent des niveaux de plaintes nettement plus faibles et relativement équilibrés, traduisant une diffusion plus homogène des réclamations au sein de ces segments.

Cette répartition met en évidence une structure fortement déséquilibrée, caractérisée par une polarisation des plaintes autour du secteur bancaire, dont le volume de réclamations est plusieurs fois supérieur à celui des autres institutions.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent à la fois le poids prépondérant des banques dans le système financier et les enjeux persistants en matière de qualité de service.

Ainsi, dans un contexte d'expansion de l'inclusion financière, l'amélioration de l'expérience client et le renforcement des mécanismes de traitement des plaintes apparaissent comme des conditions essentielles pour consolider la confiance des usagers et soutenir un développement inclusif et durable du secteur financier.

Tableau 10 : Répartition des plaintes par type d'institution financière en 2025

TYPE D'INSTITUTION	NBRE	TAUX
ASSURANCES	20	9.66 %
EMETTEURS DE MONNAIE ELECTRONIQUE	16	7.73 %
ETABLISSEMENTS DE CREDIT	153	73.91 %
SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES	18	8.7 %
TOTAL	207	100 %

Source : APIF / OQSF-CI

b) Les plaintes enregistrées par produits et services financiers

En 2025, Le compte courant constitue de loin le principal motif de réclamation avec 114 plaintes, soit 55,07 % du total. Cette proportion majoritaire traduit le rôle central de ce produit dans les usages financiers quotidiens, mais aussi une exposition plus élevée aux dysfonctionnements et litiges.

Les autres services bancaires et l'assurance vie présentent des niveaux de réclamations plus modérés, tandis que les services digitaux restent faiblement représentés.

Cette situation met en évidence une prédominance des difficultés sur les produits financiers de base et souligne la nécessité d'améliorer la qualité de service et la gestion des réclamations, afin de renforcer la confiance des usagers dans un contexte d'inclusion financière croissante.

Tableau 11 : Plaintes enregistrées par produits et services financiers en 2025

PRODUIT OU SERVICE	NBRE	TAUX
	3	1.45 %
ASSURANCE AUTOMOBILE	2	0.97 %
ASSURANCE ETUDES	3	1.45 %
ASSURANCE NON-VIE	2	0.97 %
ASSURANCE VIE	20	9.66 %
ATTESTATION DE CLOTURE DE COMPTE	1	0.48 %
ATTESTATION DE REDEVANCE	2	0.97 %
CARTE MAGNETIQUE	9	4.35 %
CLOTURE DE COMPTE COURANT	6	2.9 %
CLOTURE DE COMPTE EPARGNE	2	0.97 %
COMPTE COURANT	114	55.07 %
COMPTE EPARGNE	11	5.31 %
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT	5	2.42 %
MTN MONEY	1	0.48 %
ORANGE MONEY	6	2.9 %
PAIEMENT MOBILE	4	1.93 %
PRET	10	4.83 %
REGLEMENT DE PRIME	2	0.97 %
RETRAIT MOBILE MONEY RIA	1	0.48 %
TRESOR PAY	1	0.48 %
VIREMENT ELECTRONIQUE	1	0.48 %
WAVE	1	0.48 %
TOTAL	207	100%

Source : APIF / OQSF-CI

c) Nombres de personnes formées sur l'outil d'éducation financière "edufina"

Le tableau présente l'évolution de l'utilisation de la plateforme d'éducation financière Edufina, déployée dans le cadre des activités de l'OQSF CI, sur la période de mars à décembre 2025.

Entre mars et décembre 2025, la plateforme Edufina a permis de former **1 879 personnes**, avec une dynamique d'acquisition soutenue entre avril et juillet, culminant en juin, puis un ralentissement marqué à partir de septembre.

Malgré cette baisse des nouveaux utilisateurs, la plateforme enregistre un **fort niveau d'engagement**, illustré par **74 914 retours utilisateurs** ainsi qu'un volume élevé d'interactions (**143 446 messages entrants et 686 279 messages sortants**), traduisant une utilisation active et continue des contenus par les bénéficiaires.

Dans l'ensemble, cette évolution met en évidence une **bonne appropriation de l'outil**, mais souligne également la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation et de formation afin d'élargir l'accès à l'éducation financière et de soutenir durablement l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

Tableau 12 : Nombres de personnes formées sur l'outil d'éducation financière "edufina"

DATE OU PÉRIODE / PARAMÈTRES	NOUVEAUX UTILISATEURS	NOMBRE DE RETOUR DES UTILISATEURS	UTILISATEURS ACTIFS	MESSAGES ENTRANTS	MESSAGES SORTANTS
Total Mars	91	492	91	1850	4994
Total Avril	332	6416	332	16495	79819
Total Mai	255	9815	255	17119	113034
Total Juin	626	7493	626	17660	44564
Total Juillet	438	6187	438	15553	60710
Total Août	121	9405	121	18599	66474
Total Septembre	1	9002	1	14333	54405
Total Octobre	7	8195	7	13322	66188
Total Novembre	4	8350	7	13424	141370
Total Décembre	4	8631	4	13652	49580
TOTAL	1879	74914	1879	143446	686279

Source : APIF / OQSF-CI

3.3. ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE L'INCLUSION FINANCIERE DU CÔTÉ DE L'OFFRE

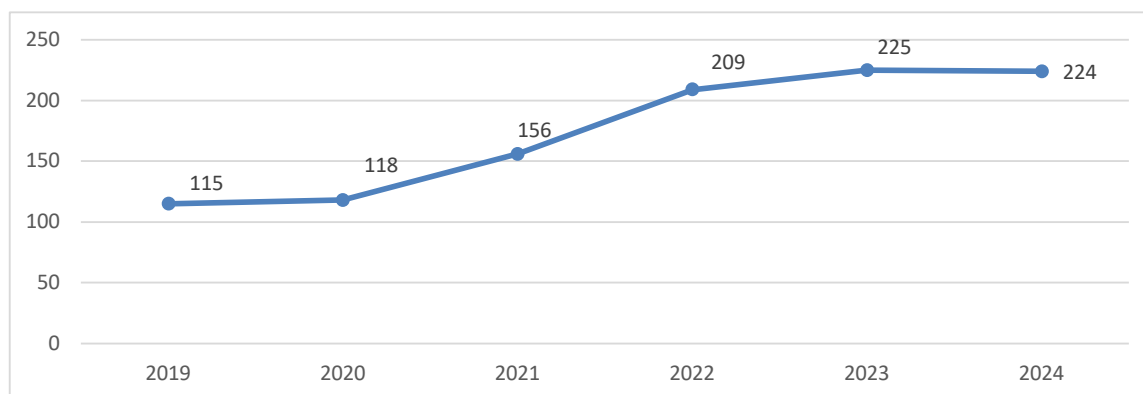
Des indicateurs d'analyses complémentaires issues des données collectées du côté de l'offre, présentés selon l'accès, l'utilisation des services financiers et produites par la BCEAO sont exposés ci-après.

3.2.4 Accès aux produits et services financiers

- Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd)

Le taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd) qui mesure la proximité des services financiers vis-à-vis des populations a connu une évolution en lien avec l'expansion du nombre de points de services de monnaie électronique. Cet indicateur est passé de 115 points de services pour 10 000 adultes en 2019 à 224 points de service pour 10 000 adultes en 2024.

Figure 11 : Taux global de pénétration démographique des services financiers (TGPSFd)

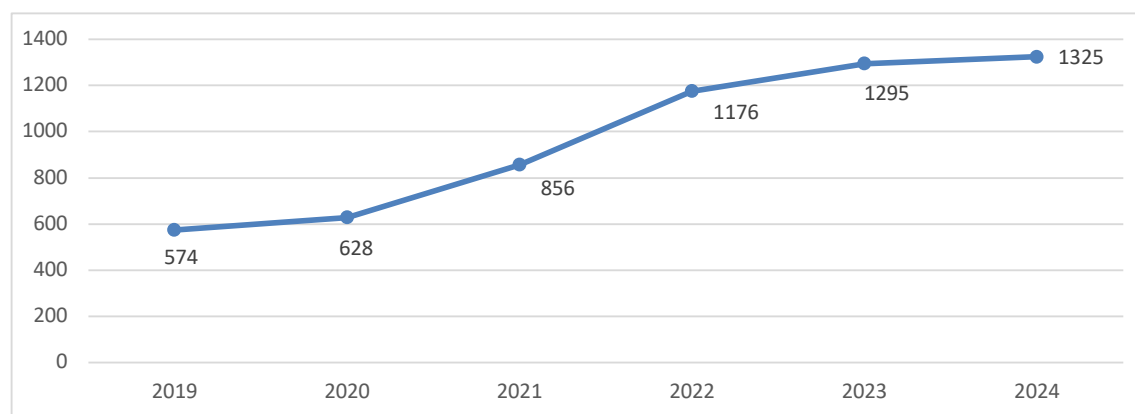


Source : APIF / BCEAO

- Taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg)

Le taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg) qui évalue le nombre de points de services disponibles sur une superficie de 1 000 km^2 est passé de 574 points de services sur 1000 km^2 en 2019 à 1325 points de services sur 1000 km^2 en 2024.

Figure 12 : Taux global de pénétration géographique des services financiers (TGPSFg)



Source : APIF / BCEAO

3.3.2. Utilisation des produits et services financiers

• Taux de bancarisation strict (TBS)

Le taux de bancarisation strict (TBS) qui évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de comptes dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor, est passé de 19,08% en 2019 à 33,63% en 2024.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TBS (%)	19,08	20,47	26,16	29,51	31,23	33,63

Source : BCEAO

• Taux d'utilisation des services de microfinance (TUSM)

Le taux d'utilisation des services de microfinance (TUSM) qui évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de comptes dans les institutions de microfinance est passé de 11,72% en 2019 à 12,58% en 2024.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TUSM (%)	11,72	12,11	12,51	13,65	12,42	12,58

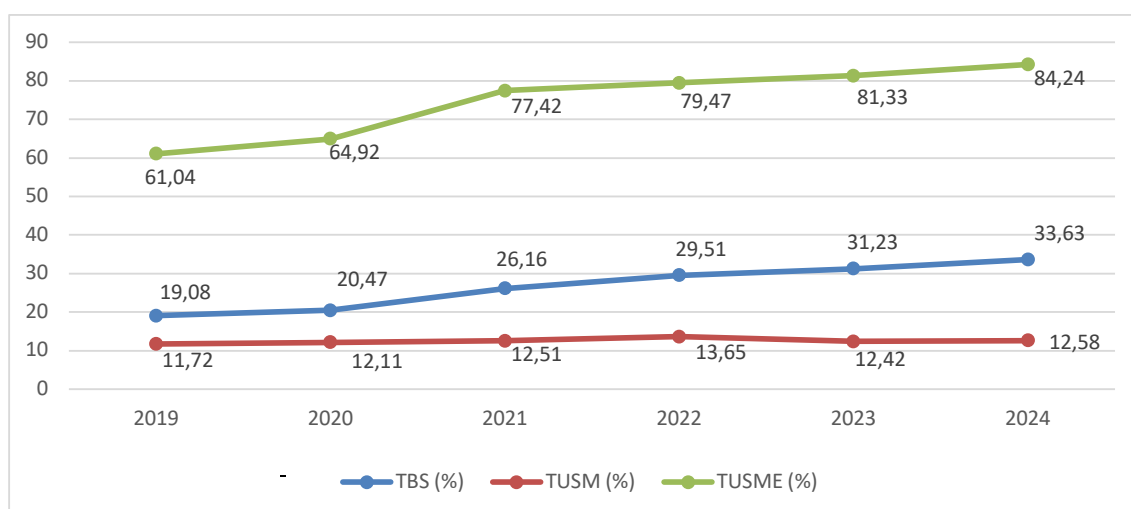
Source : BCEAO

• Taux d'utilisation des services de la monnaie électronique (TUSME)

Le taux d'utilisation des services de la monnaie électronique (TUSME) qui évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de comptes de monnaie électronique actifs auprès des EME, des banques émettrices de monnaie électronique et d'autres institutions financières est passé de 61,04% en 2019 à 84,24% en 2024.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TUSME (%)	61,04	64,92	77,42	79,47	81,33	84,24

Figure 13 : Evolution de l'utilisation des produits et services financiers



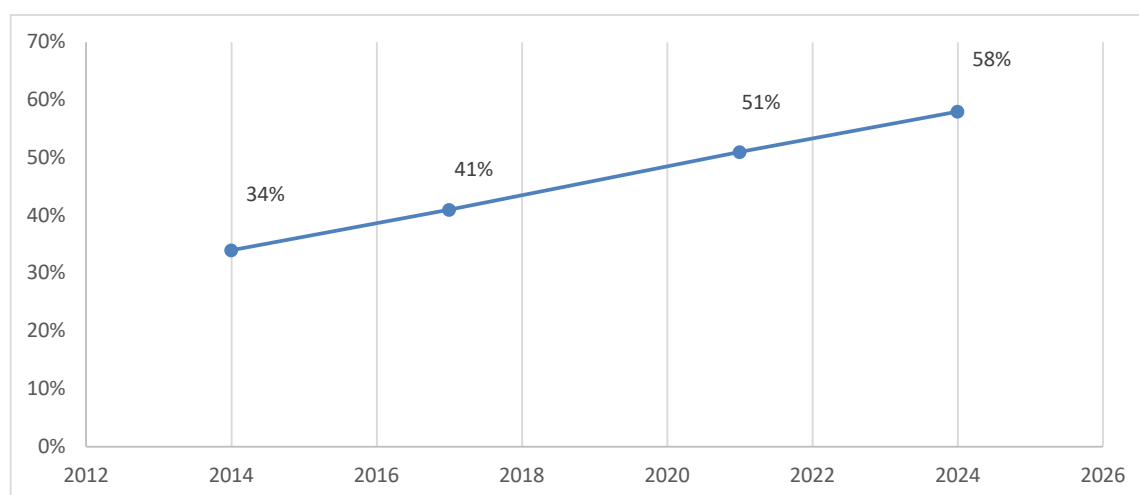
Source : APIF / BCEAO

3.4. ANALYSE DE L'INCLUSION FINANCIERE DU COTE DE LA DEMANDE A PARTIR DES MICRODONNEES DU GLOBAL FINDEX 2024

3.4.1 Évolution de l'inclusion financière

L'inclusion financière en Côte d'Ivoire connaît une progression continue et significative entre 2014 et 2024, passant de 34 % en 2014 à 58 % en 2024, soit une hausse globale de 24 points de pourcentage sur la période.

Figure 14 : Taux d'inclusion financière

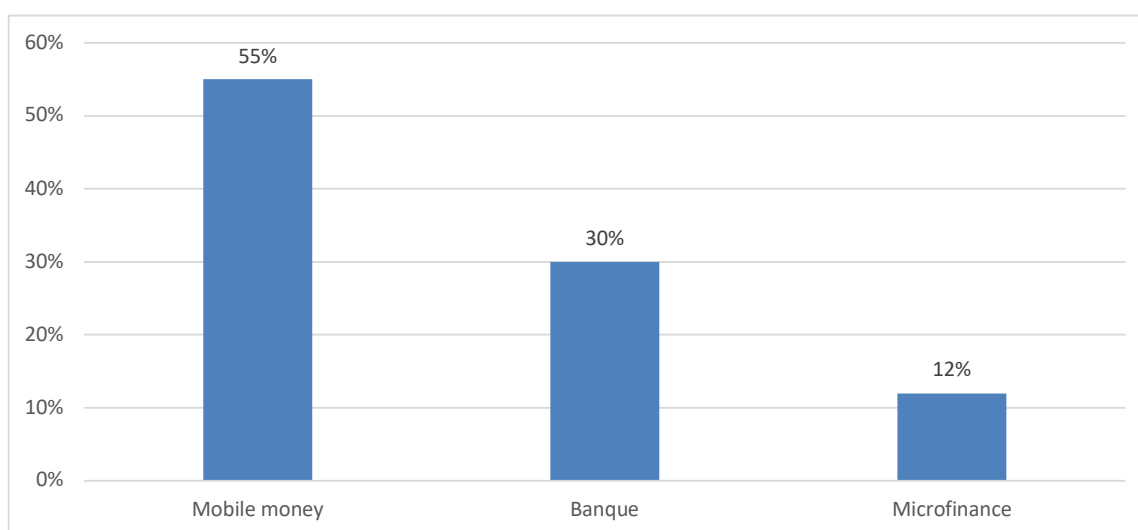


Source : APIF/ Global Findex 2024

3.4.2 Niveau d'inclusion financière

L'inclusion financière en Côte d'Ivoire est principalement portée par le mobile money, qui représente 55 % des comptes, loin devant les banques (30 %) et les institutions de microfinance (12 %), ce qui met en évidence le rôle central du numérique dans l'accès aux services financiers.

Figure 15 : Structure des comptes

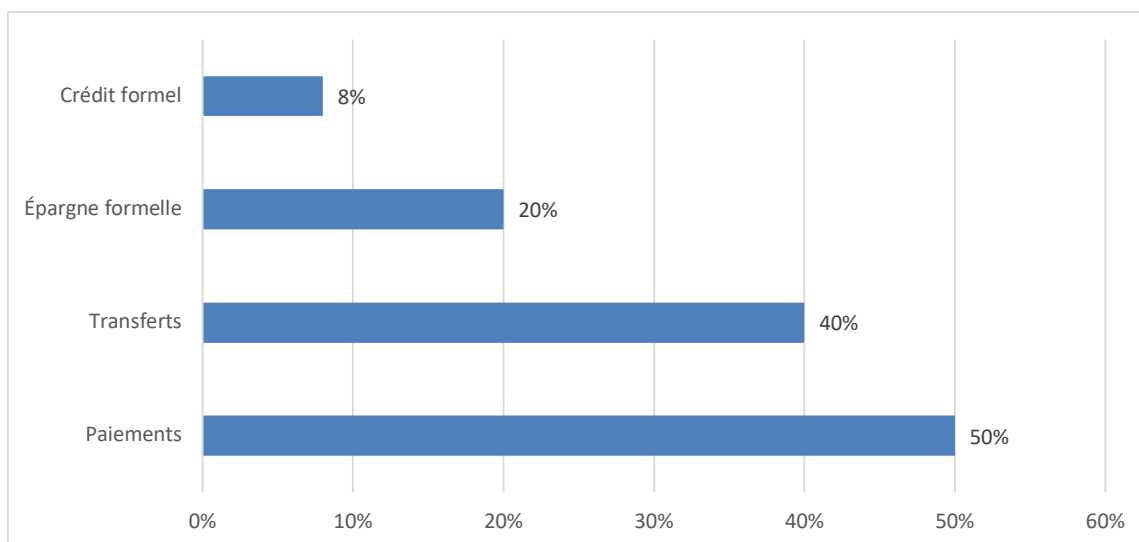


Source : APIF/ Global Findex 2024

3.4.3 Usage des services financiers

L'inclusion financière en Côte d'Ivoire se caractérise par une utilisation majoritairement orientée vers les services de paiement (50 %) et de transfert (40 %), tandis que les services financiers comme l'épargne formelle (20 %) et surtout le crédit formel (8 %) restent faiblement utilisés.

Figure 16 : Utilisation des services financiers



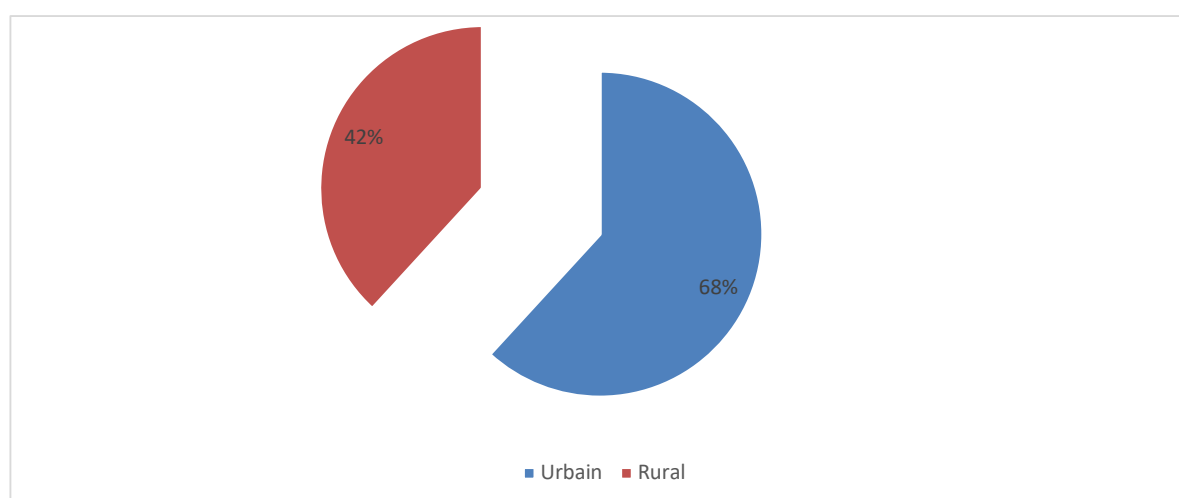
Source : APIF/ Global Findex 2024

3.4.4 Inégalités d'accès

- La zone géographique

L'inclusion financière en Côte d'Ivoire présente une disparité géographique, avec une prédominance en milieu urbain (68 %) contre seulement 42 % en milieu rural, soit un écart de 26 points de pourcentage, ce qui souligne la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion financière en milieu rural.

Figure 17 : Inclusion financière par zone

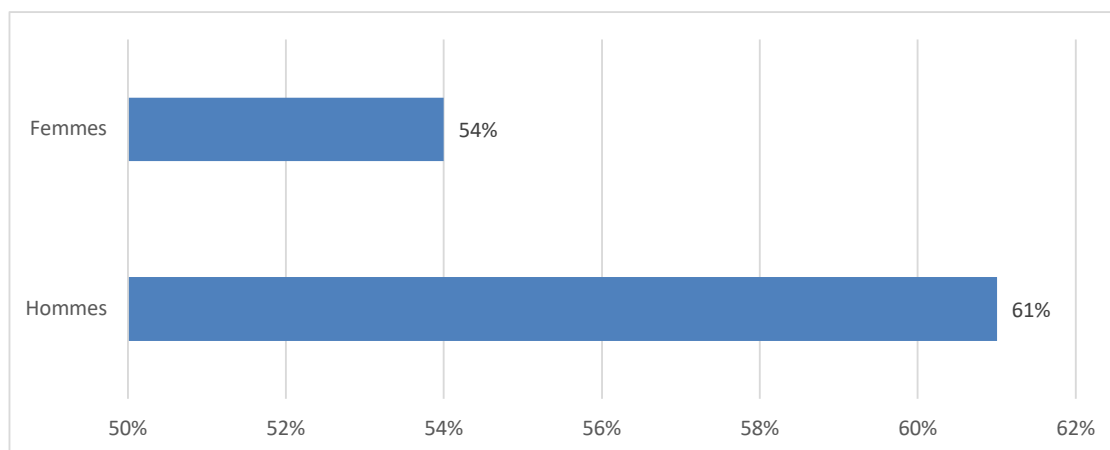


Source : APIF/ Global Findex 2024

- **Le genre**

L'inclusion financière en Côte d'Ivoire reste marquée par un écart de genre, les hommes (61 %) étant davantage inclus que les femmes (54 %),” soulignant la nécessité de politiques ciblées pour améliorer l'accès et l'usage des services financiers par les femmes.

Figure 18 : Inclusion financière par genre

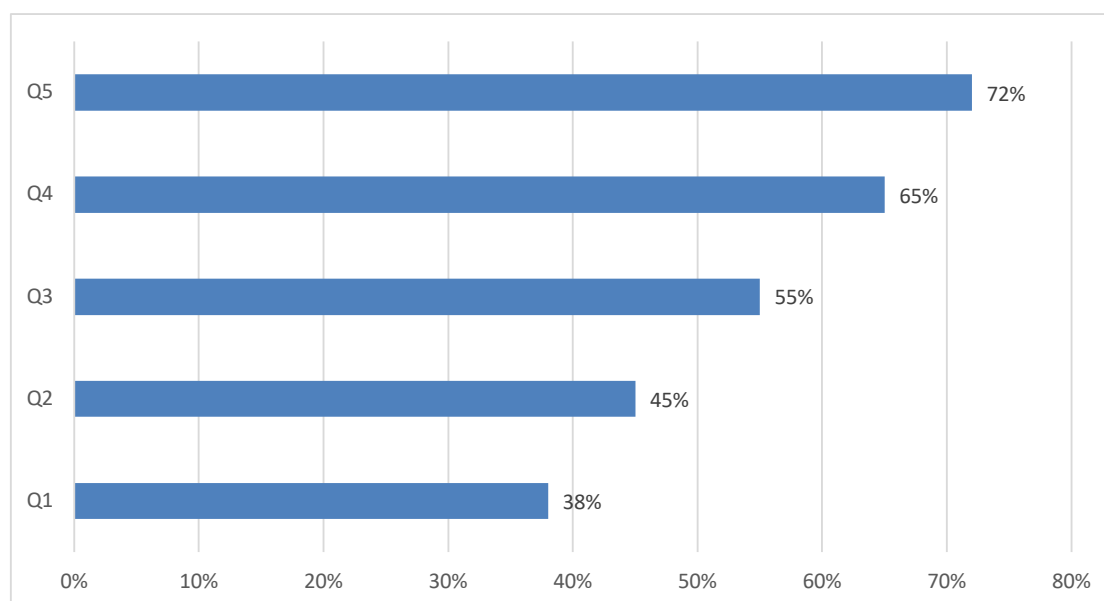


Source : APIF/ Global Findex 2024

- **Le revenu**

“L'inclusion financière en Côte d'Ivoire progresse avec le niveau de revenu, passant de 38 % pour les plus pauvres à 72 % pour les plus riches, ” soit un écart de 34 points de pourcentage ; ce qui souligne la nécessité de politiques ciblées en faveur des ménages à faibles revenus.

Figure 19 : Inclusion financière par quintile de revenu

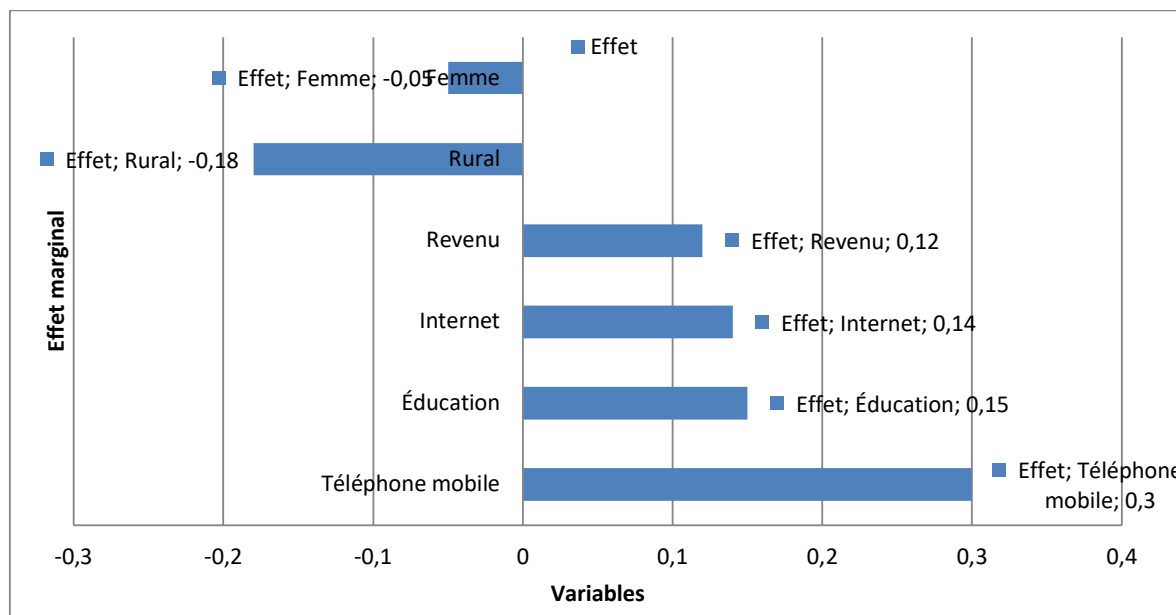


Source : APIF/ Global Findex 2024

3.4.5 Déterminants de l'inclusion financière

Les déterminants³ de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire montrent un rôle clé du téléphone mobile (0,30), tandis que la ruralité (-0,18) et le genre féminin (-0,05) constituent des facteurs d'exclusion."

Figure 20 : Déterminants de l'inclusion financière (effets marginaux)

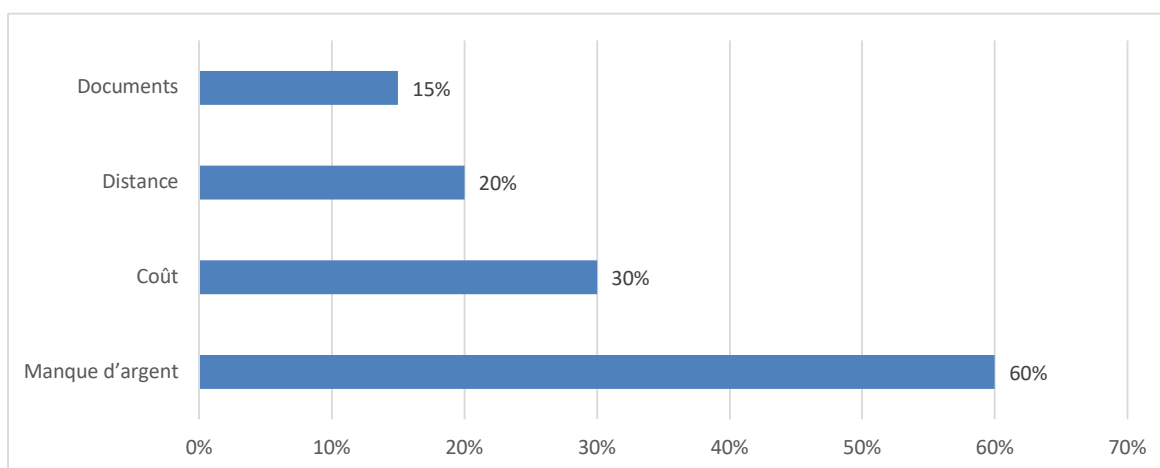


Source : APIF/Global Findex 2024

3.4.6 Contraintes à l'inclusion financière

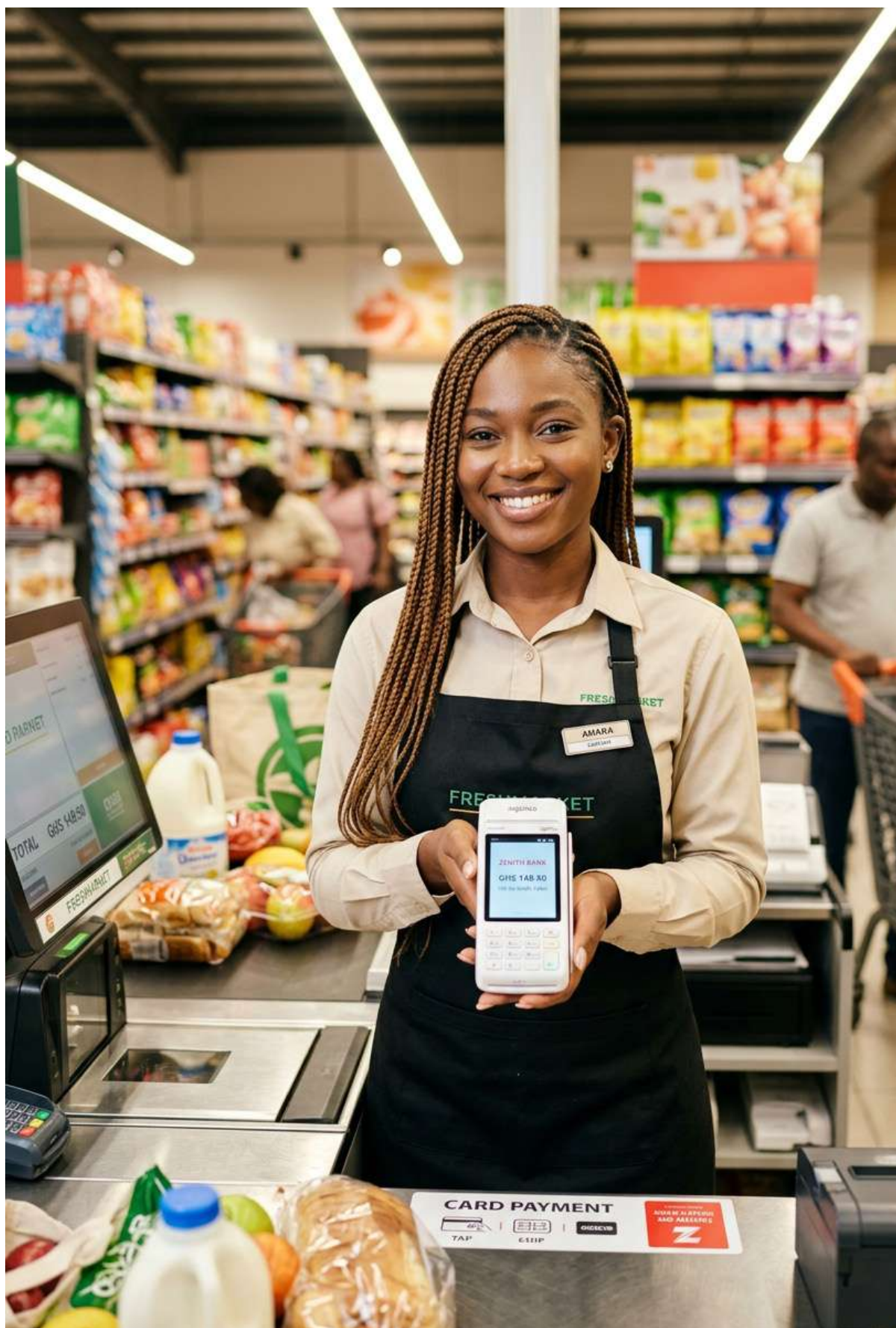
L'inclusion financière en Côte d'Ivoire est principalement freinée par des contraintes économiques, en particulier le manque d'argent (60 %), suivi du coût des services (30 %), de la distance aux points d'accès (20 %) et des exigences documentaires (15 %).

Figure 21 : Contraintes à l'inclusion financière



Source : APIF/Global Findex 2024

³ « Les résultats présentés correspondent aux effets marginaux issus d'un modèle Logit, interprétés comme la variation de la probabilité d'inclusion financière associée à chaque variable explicative. »



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives en matière d'inclusion financière en Côte d'Ivoire. Ces résultats s'inscrivent dans le cadre des initiatives mises en œuvre par l'ensemble des acteurs du secteur public et privé, sous le suivi et la coordination de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI).

Dans cette dynamique, l'inclusion financière en Côte d'Ivoire a connu une progression notable au cours de la dernière décennie, atteignant 58 % en 2024 contre 34 % en 2014, selon les résultats du Global Findex 2024 de la Banque mondiale.

Cette évolution est principalement portée par le développement rapide du mobile money, qui constitue aujourd'hui le principal levier d'accès et d'utilisation des services financiers, notamment pour les paiements et les transferts.

Toutefois, malgré ces progrès, l'inclusion financière demeure marquée par des inégalités structurelles. Des disparités persistent selon le niveau de revenu, la localisation géographique et le genre, au détriment des populations rurales, des femmes et des ménages à faibles revenus.

Par ailleurs, l'analyse des usages met en évidence une inclusion encore peu approfondie, dominée par les services transactionnels, tandis que l'épargne formelle, le crédit et les produits d'assurance restent faiblement développés.

Les analyses issues des microdonnées confirment le rôle déterminant du téléphone mobile, de l'éducation, de l'accès à internet et du revenu, ainsi que l'influence négative de la ruralité et du genre féminin. En outre, des contraintes majeures telles que le manque de ressources financières et le coût des services continuent de freiner l'élargissement de l'inclusion financière.

Ainsi, les enjeux futurs ne se limitent plus à l'accès, mais portent désormais sur la qualité, l'usage et l'équité de l'inclusion financière.

À cet effet, les perspectives s'articulent autour de plusieurs axes, notamment :

- **la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre de la politique nationale d'inclusion financière**, afin de consolider les acquis et d'amplifier les résultats obtenus ;
- **le développement de l'inclusion financière en milieu rural**, à travers la digitalisation des systèmes financiers décentralisés (SFD) et la réduction des disparités territoriales ;
- **l'encadrement renforcé du secteur de la FinTech** et la promotion de la digitalisation inclusive, en vue d'offrir des services financiers innovants, accessibles et sécurisés ;
- **la mise en œuvre du Programme National d'Éducation Financière (PNEF)**, ciblant les principaux groupes socioéconomiques (jeunes, salariés, agriculteurs, commerçants, artisans, entrepreneurs) afin d'améliorer l'usage des services financiers ;
- **la promotion d'une inclusion financière plus approfondie et équitable**, à travers le développement de l'épargne, du crédit et de l'assurance, ainsi que le renforcement des actions en faveur des populations vulnérables (femmes, ruraux, ménages à faibles revenus).

En définitive, la Côte d'Ivoire dispose d'une base solide et d'atouts nécessaires pour une inclusion financière durable.





Tableau 13 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur de la microfinance

INDICATEURS	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Nombre de points d'accès aux services financiers formels	414	415	414	422	452	487	486
Nombre de comptes ouverts et actifs auprès des fournisseurs de services financiers agréés (en millions)	1146726	1211644	2 112 262	2629612	991630	ND	ND
Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)	333,1	368, 3	437,6	486,2	594	619,7	682,1
Nombre de crédit en cours auprès des fournisseurs de services financiers agréés	281926	274 690	289 387	329 916	296154	ND	524 400
Encours de crédit contracté auprès des fournisseurs des services financiers agréés (en milliards de FCFA)	360,6	372,3	442, 5	520, 7	603,6	610,4	722,5
Nombre de clients (personnes physiques et morales) auprès des SFD et banques agréés (en millions)	1, 844	2, 050	2,216	2,474	2,251	2,472	2,572
Nombre de fournisseurs de services financiers agréés	48	46	46	47	46	45	45
% de la population (âgée de 15+) ayant un compte permettant d'effectuer des transactions financières	19,1	20,5	26,1	29,5	31 ,2	ND	ND

Source : DGTCP/DFSD

*: Données provisoires

Tableau 14 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur bancaire

INDICATEURS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de point d'accès aux services financiers formels (Recense tous les points de services mis en place par les banques (Banques + DAB / GAB associés)	1 815	1 845	1 907	1 987	1 969	2106
Nombre de comptes ouverts auprès des fournisseurs de services financiers agréés	3 93 729	4 599 895	5 490 498	6 331 550	7 281 985	8 138 798
Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards de FCFA)	9 555,20	11 196,90	14 043,1	15 629,5	ND	ND
Nombre de crédit en cours auprès des fournisseurs de services financiers agréés	622 803	746 866	944 486	1 416 529	1 963 730	2 409 573
Encours de crédit contracté auprès des fournisseurs des services financiers agréés (en milliards de FCFA)	7 776,30	8 323,00	9 710 ,1	11 095,9	ND	13 544
Nombre de clients (personnes physiques) auprès des banques agréés (en millions)	ND	ND	ND	ND	ND	6 340 583
Nombre de fournisseurs de services financiers agréés	29	28	28	28	28	28
% de la population (âgée de 15+) ayant un compte permettant d'effectuer des transactions financières (Taux de bancarisation strict)	19,1	20,5	26,1	29,5%	31,2%	33,18%

Source : BCEAO

ND : Non Disponible

Tableau 15 : Synthèse des indicateurs de suivi de l'inclusion financière relatifs au secteur des EME

INDICATEURS	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de points d'accès aux services financiers formels	286 019	339 476	419 213	404 250	424 562
Nombre de points d'accès aux services financiers formels actifs	257 581	255 513	337 811	304 580	290 988
Nombre de transactions par téléphonie mobile (en millions)	687	1 144	1 512	1 918	2 549
Valeur des transactions via Mobile Money (en milliards)	13 937	21 503	32 280	43 523	52 202
Nombre de comptes ouverts auprès des fournisseurs de services financiers agréés (en millions)	27, 723 973	45, 639 262	50,959 550	81, 176 085	99, 649 204
Nombre de comptes actifs auprès des fournisseurs de services financiers agréés (en millions)	20, 813 673	20, 774 947	19,021 124	22, 759 320	26, 370 627
Encours des dépôts mobilisés par les fournisseurs de services financiers agréés (en milliards)	8 068	8 057	10 776	12 628	ND
Nombre de fournisseurs de services financiers agréés	13	13	13	19	19
% de la population (âgée de 15+) ayant un compte auprès d'un EME agréé	ND	ND	ND	ND	85,98%

Source : BCEAO

ND : Non Disponible



APIF

AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIERE DE CÔTE D'IVOIRE

